

LE Sommet



Septembre 2016

Gestion des déchets



2020

p. 6

Rapport financier 2015



p. 8

SOMMAIRE

- 2 Bon à savoir
- 11 L'urbaniste vous informe
- 17 Programmation loisirs
- 33 Vie paroissiale
- 34 Bibliothèque Aux Sources



les journées de la culture

Les sentiers de la Culture

de Saint-Ferréol-les-Neiges

Le dimanche

2
octobre

Prestations musicales

découvertes

Expositions d'artistes

et d'artisans d'ici

Belles rencontres

et partage

Démonstrations

et plus!

En avant la musique!

Desjardins
Caisse de La Côte-de-Beaupré



Heures d'ouverture :

LUNDI AU JEUDI

8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

VENDREDI

8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h

Pour nous joindre :

TÉLÉPHONE : 418 826-2253

TÉLÉCOPIE : 418 826-0489

COURRIEL : info@saintferreollesneiges.qc.ca

www.saintferreollesneiges.qc.ca**Pour rejoindre :**SIMON DEMERS (inspecteur adjoint) :
inspection@saintferreollesneiges.qc.caMARTIN POULIOT (loisirs) :
loisirs@saintferreollesneiges.qc.caFRANCOIS DROUIN (direction générale) :
directeur@saintferreollesneiges.qc.caMARTIN LEITH (secrétaire-trésorier) :
tresorier@saintferreollesneiges.qc.caBÉATRICE PAULY (secrétariat et taxation) :
info@saintferreollesneiges.qc.caMANON LAROUCHE (secrétariat et taxation) :
taxation@saintferreollesneiges.qc.caMANON LAROCHELLE (secrétariat urbanisme) :
secretaire.urb@saintferreollesneiges.qc.ca**Conseil municipal****Horaire des séances ordinaires à venir :**

3 OCTOBRE, 20 h

7 NOVEMBRE, 20 h

5 DÉCEMBRE, 20 h

Service d'urbanisme**Venez nous rencontrer à l'hôtel de ville aux heures suivantes :**LUNDI : 8 h 30 à 12 h et
13 h à 16 h 30MERCREDI : 8 h 30 à 12 h et
13 h à 16 h 30VENDREDI : 8 h 30 à 12 h et
13 h à 16 h**Comité consultatif d'urbanisme****Horaire des rencontres à venir :**

25 OCTOBRE, 19 h (dépôt documents avant le 11 octobre)

22 NOVEMBRE, 19 h (dépôt documents avant le 8 novembre)

Bibliothèque**Heures d'ouverture :**

MARDI : 14 h à 16 h 30

MERCREDI : 18 h 30 à 20 h

JEUDI : 18 h 30 à 20 h

SAMEDI : 14 h à 16 h 30

DIMANCHE : 14 h à 16 h 30

Loisirs**Inscriptions jour :**

MARDI ET MERCREDI

13 ET 14 SEPTEMBRE, DE 8 H 30 À
12 H ET DE 13 H À 16 H 30**Inscriptions soir :**

MERCREDI

13 SEPTEMBRE, DE 18 H 30 À 20 H

**Écocentre
(situé au 4054 ave Royale)****Heures d'ouverture :**

JEUDI ET VENDREDI : 11 h à 16 h

SAMEDI : 10 h à 16 h

Le Sommet**Conception et mise en page:**

Mélanie Grenier

Impression (1800 exemplaires) :

Imprimerie Blouin

Responsable du journal :

Martin Pouliot, directeur des loisirs

Pour tout commentaire :Martin Pouliot, Le Sommet,
Municipalité de Saint-Ferréol-les-NeigesNOTE : Les auteurs sont les seuls
responsables du contenu des articles.**Collecte des ordures**

SECTEUR EST : Tous les mercredis jusqu'au 19 octobre

SECTEUR OUEST : Tous les lundis jusqu'au 17 octobre

À PARTIR DU 17 OCTOBRE : À toutes les deux semaines

COLLECTE DES ENCOMBRANTS (MONSTRES) : le 7 novembre

**Collecte sélective**

La collecte sélective est effectuée un lundi sur deux :

12 SEPTEMBRE – 26 SEPTEMBRE – 10 OCTOBRE –

24 OCTOBRE – 7 NOVEMBRE – 21 NOVEMBRE –

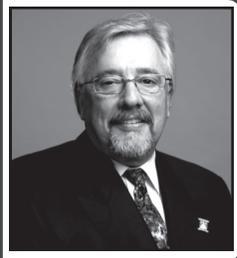
5 DÉCEMBRE – 19 DÉCEMBRE



Parise Cormier, mairesse
Tél. : 418 456-5221
sflnmaire@icloud.com



Robert Pilote, conseiller district #1
Tél. : 418 826-0973
sflnd1@icloud.com



Mark Cardwell, conseiller district #2
Tél. : 418 826-0771
sflnd2@icloud.com



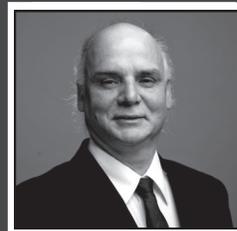
Louise Thouin, conseillère district #3
Tél. : 581 982-7557
sflnd3@icloud.com



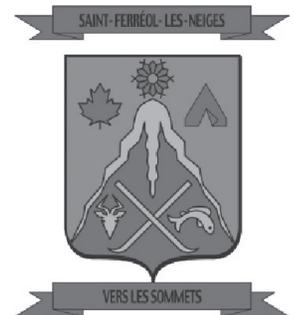
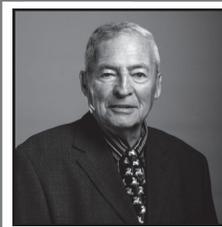
Léopold Michel, conseiller district #4
Tél. : 418 826-3059
sflnd4@icloud.com



Réjean Morency, conseiller district #5
Tél. : 418 826-3260
sflnd5@icloud.com



Robert Paquet, conseiller district #6
Tél. : 418 826-2477
sflnd6@icloud.com



Numéros utiles

Aréna Côte-de-Beaupré : 418 827-4501

Bibliothèque : 418 826-3540

Bureau de la protection de la faune : 1-877-346-6763

Bureau de poste : 418 827-4116

Caisse Desjardins de La Côte-de-Beaupré :
418 827-3768

Cercle de fermières : 418 826-2507

CLD de la Côte-de-Beaupré : 418 827-5256

CLSC (Beaupré) : 418 827-5241

Club de l'Âge d'Or : 418 826-2253

École Caps-des-Neiges I : 418 821-8055

École de musique Côte-de-Beaupré : 418 827-5151

École de peinture Marie Tardif : 418 826-0548

École de karaté Luc Paquette : 418 953-5152

Hôpital Sainte-Anne-de-Beaupré : 418 827-3726

Maison des Jeunes La Zone : 418 826-3107

MRC de La Côte-de-Beaupré : 418 824-3444

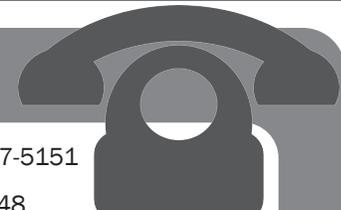
Office Municipal d'Habitation : omhste@videotron.ca

Patinoire : 418 520-1810

Presbytère : 418 826-2554

Station Mont-Sainte-Anne : 418 827-4561

Ressources familiales Côte-de-Beaupré : 418 827-4625



Transport collectif

Pour les usagers du service de transport collectif PLUMobile, la municipalité a fait aménager deux arrêts d'autobus avec abri.

Le premier visible sur le boulevard les Neiges est situé à l'intersection de la rue des Pionniers.

Le second se trouve sur la rue Simard dans le développement du Legs des Pionniers à l'entrée de la municipalité. À cet endroit, un stationnement incitatif est également disponible. La municipalité a pris entente avec la station Mont-Sainte-Anne pour que les usagers puissent laisser leur véhicule dans le stationnement P2.

Il est à noter qu'il est également possible de prendre le service de transport collectif à l'église. Pour se faire, vous devez communiquer avec PLUMobile au 418-827-5256.

Concours Oeuvres d'art

Dans l'édition de juin du journal Le Sommet, les artistes résidant en permanence à Saint-Ferréol-les-Neiges étaient invités à soumettre

leur noms pour participer au concours du programme d'achat d'œuvres d'art.

Six artistes ont soumis leur candidature et lors du tirage au sort tenu lors de la

séance ordinaire du 1er août dernier. C'est madame Céline Gilbert qui a été choisie.

La municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges et le Mont-Sainte-Anne, partenaires pour les citoyens !

QUI A ACCÈS À LA CARTE ?

L'entente prévoit que tous les résidents permanents peuvent obtenir une carte VIP. Les propriétaires non résidents y ont également droit. Selon le cas, une preuve de résidence (ex : permis de conduire) ou de propriété (ex : compte de taxes municipales) doit être fourni. Les conjoints et les enfants des propriétaires non résidents peuvent également avoir droit à la carte. Cependant, ils doivent fournir une preuve que leur adresse permanente est la même que celle du propriétaire.

OÙ VOUS ADRESSER ?

Pour vous procurer l'accès VIP vous devez vous présenter au service à la clientèle du Mont-Sainte-Anne. Celui-ci est situé au rez-de-chaussée de l'édifice abritant la boutique Sports Alpins.

À QUOI AVEZ-VOUS DROIT ?

⇒ Utiliser le sentier de vélo de la Jean Larose,

⇒ Utiliser la piste multifonctionnelle,

⇒ Utiliser le lac du camping du Mont-Sainte-Anne pour la baignade,

⇒ Utiliser les sentiers de raquettes et de vélo de neige (fatbike),

⇒ Obtenir 20% de réduction sur la location d'un emplacement au camping du Mont-Sainte-Anne (tarif journalier), entre le 3 septembre et le 13 octobre à l'exception des vendredis, samedis et dimanches et du congé férié de l'Action de Grâce,

⇒ Obtenir 10% de réduction sur la location de 4 heures et plus de raquettes ou de vélo de neige à la boutique Sports Alpins du rang Saint-Julien,

⇒ Obtenir 10% de réduction sur tout achat de 100 \$ et plus à la boutique Sports Alpins du rang Saint-Julien uniquement (ne peut être combiné à une autre promotion),

⇒ Accéder au site pour 4 journées « entrée libre » pour : la Fête de la Famille, le Carnaval des Neiges, deux autres journées (une en été et l'autre en hiver) dont les dates restent à déterminer.





Avec l'arrivée de l'automne, nous allons entamer la dernière année de mandat de ce Conseil. Comme le temps passe vite. Je termine bientôt 3 ans de travail acharné pour que notre municipalité devienne plus attrayante, plus attractive et financièrement en bonne santé. Ma vision demeure inchangée. J'ai fermement l'intention de solliciter un nouveau mandat afin de continuer le travail débuté dans différents dossiers et plus particulièrement celui de la revitalisation du village. Il s'agit d'un grand chantier qui se réalisera sur plusieurs années et amènera les élus du Conseil à prendre d'importantes décisions pour le futur. Nous avons la possibilité actuellement de bénéficier de différents programmes de subventions, fédéral, provincial ainsi que la MRC avec le fonds éolien, nous sommes admissibles, à nous d'en profiter et de préparer les projets en conséquence.

Le jardin communautaire a pris son envol en juin. Bravo à tous ceux qui en ont fait une réussite. Mission accomplie. Ce jardin est situé à côté de l'église et ceux qui aimeraient pouvoir bénéficier d'un lot pour l'an prochain, je les invite à nous contacter à la municipalité. Je suis fière de cette réalisation qui fait partie de la politique famille et aînés, un souhait exprimé par la population il y a déjà plusieurs années. Ce jardin est situé au même endroit que le précédent jardin que nos petites sœurs avaient à l'époque où elles habitaient le presbytère. La terre est bonne, à nous d'en profiter !

Toujours au cœur du village mais cette fois dans le garage près du presbytère, une initiative citoyenne voit le jour avec l'Espace Troc' Don ! un lieu basé sur l'entraide citoyenne et locale. Non, mais quelle bonne idée ! Depuis le mois d'août vous pouvez donner et recevoir gratuite-

ment des biens tout en respectant certaines règles. Nous en parlons un peu plus loin dans ce journal, je vous invite à le lire pour connaître comment fonctionne cette belle initiative. Cet endroit deviendra également un lieu d'échange, de rencontre et de partage, d'autres activités sont à venir pour promouvoir l'aide et l'espoir qu'on peut apporter à des gens dans le besoin ou non.

Avec l'automne, arrive la préparation budgétaire pour la prochaine année. Ce sera le dernier budget de ce Conseil. Nous avons eu une belle performance financière l'an dernier, le Conseil travaillera dans le même sens afin de maintenir cette tendance. Je suis assez fière du chemin parcouru.

Parise Cormier, mairesse

Le 21 septembre 2016, c'est le Défi sans auto solo, PLUMobile vous invite à relever le défi !

Dans le cadre du Défi sans auto solo, PLUMobile, le service de transport collectif et adapté des

MRC de La Côte-de-Beaupré et de l'Île d'Orléans, invite les résidents de Saint-Ferréol-Les-Neiges à relever le défi d'utili-

ser le transport collectif. Pour inciter les travailleurs, les étudiants et les décideurs à oser le transport durable, PLUMobile offre la gratuité du service le mercredi 21 septembre 2016. De plus, PLUMobile attribuera, par le biais d'un concours, quatre laissez-passer mensuels pour le mois

de novembre 2016 parmi les personnes ayant utilisé PLUMobile lors de cette journée.

Ce Défi sans auto solo est l'une des nombreuses activités organisées dans le cadre de la campagne J'Embarque! Les Rendez-vous de la mobilité durable qui aura lieu du 19 au 25 septembre.

Pour plus d'informations, consultez le www.transportsviables.org/stca ou le www.defisansauto.com.

Rappelons que la gestion et la coordination de PLUMobile sont assurées par Développement Côte-de-Beaupré.



- ⇒ Une demande a été adressée au ministère des transports pour que des caméras de surveillance soient installées sur la route 138 entre la station de service Esso de Beauré et le kilomètre 427 à Saint-Tite-des-Caps. La MRC justifie la demande en raison des conditions climatiques particulières de ce secteur qui augmentent les risques d'accident de la route. La présence de caméras permettrait une meilleure gestion de cette portion de route.
- ⇒ Monsieur Marco Gauthier a été engagé au poste de coordonnateur en sécurité incendie, en remplacement de madame Monique Marier qui quitte pour un poste similaire à la MRC du Fjord du Saguenay.
- ⇒ En 2015, le nombre de transports réalisés par le service de transport collectif a été de 22 598. Au 31 décembre 2015, le déficit accumulé était

de 5 955 \$. La MRC est responsable de ce déficit. Pour 2016, le budget prévu se détaille comme suit :

Subvention MTQ :	200 000 \$
Contribution MRC :	68 000 \$
Tarif aux usagers :	<u>85 000 \$</u>
	353 000 \$

- ⇒ La MRC s'est engagée à verser 75 000 \$ sur 5 ans, soit de 2016 à 2020, dans le cadre de la campagne de financement de la Fondation de l'Hôpital Sainte-Anne-de-Beauré.
- ⇒ Des travaux visant le raccordement du sentier Mestachibo au sentier des Caps seront réalisés en 2016. Ces travaux comprennent la construction d'une passerelle enjambant la rivière Sainte-Anne et le tracé reliant les deux sentiers. Un montant de 279 000 \$ est prévu pour ce projet. Le finance-



ment provient pour près de 110 000 \$ du sentier canadien, le gouvernement du Québec fournit une aide financière de 138 520 \$ et la différence est assumée par la MRC de La Côte-de-Beauré.

La MRC de La Côte-de-Beauré interpelle la collectivité pour mieux gérer les déchets !

La MRC de La Côte-de-Beauré invite les citoyens et les organisations de la Côte à se prononcer sur la gestion des matières résiduelles et, ainsi, à contribuer à l'ambitieux projet de planification durable qu'elle a entamé en 2015.

Jusqu'au 16 septembre, la MRC recueillera tous les commentaires sur la gestion, le coût, le transport, les communications et les autres modalités entourant la collecte des matières résiduelles sur son territoire. « C'est une excellente occasion pour tous de faire connaître leurs préoccupations, en plus de nous permettre de mieux les accompagner. Récupérer et trier ses déchets, c'est un geste concret qui donne un coup de pouce à la planète.

Il est valorisant de savoir que nos actions ont un impact positif », fait valoir Mme Parise Cormier, préfet de la MRC.

La démarche entreprise par la MRC vise l'adoption d'une stratégie régionale concertée de gestion durable des matières résiduelles qui se traduira par un plan d'action collectif pour les 10 prochaines années. « Nous avons une feuille de route ambitieuse pour les prochaines années. Que les citoyens participent en grand nombre aux activités de concertation va nous permettre de mieux moduler nos services et de prioriser nos actions. C'est une démarche de démocratie participative, une initiative pour développer nos services municipaux de manière durable », poursuit Mme Cormier.

Plusieurs activités sont prévues pour permettre aux citoyens et aux organisations d'émettre une opinion éclairée et d'apporter des solutions :

- ⇒ La visite à domicile de la brigade verte de la MRC
- ⇒ Deux séances d'information prévues les 8 et 10 septembre prochains
- ⇒ Un sondage préparé par la MRC, disponible en ligne jusqu'au 16 septembre

(<https://fr.surveymonkey.com/r/QVM2DDQ>) ou par téléphone (firme SOM) du 29 août au 9 septembre.

Il est aussi possible pour les citoyens de communiquer leur opinion directement à la MRC en écrivant à la responsable de



La MRC de La Côte-de-Beaupré interpelle la collectivité pour mieux gérer les déchets ! (suite)

projet, Cathy Dubé, à l'adresse cathydube@mrccotedebeaupre.qc.ca. Tous les détails sont disponibles sur le site Internet de la MRC (www.mrccotedebeaupre.com).

TRAVAIL ENTAMÉ

Grâce à l'appui financier du Fonds municipal vert et à l'accompagnement de plu-

sieurs experts, la MRC a d'abord réalisé un bilan exhaustif du système de gestion régional afin d'analyser différents aspects de la gestion des matières résiduelles.

Cet examen a permis de mettre en évidence les forces et faiblesses du système actuel, en plus d'identifier les défis à relever pour permettre aux municipalités de

la Côte-de-Beaupré de remplir leurs obligations légales.

Consciente que le succès de la récupération requiert l'étroite collaboration des citoyens, des entreprises et des organisations de son territoire, la MRC souhaite dorénavant réaliser une démarche de planification concertée et inclusive afin que les résultats obtenus répondent aux besoins de la collectivité.

Balado-découverte pour vivre la Côte-de-Beaupré

Développement Côte-de-Beaupré est fier de lancer aujourd'hui une première balado-découverte intitulé *Vivre la Côte-de-Beaupré - excursion patrimoniale*. Le projet permet de doter la région d'un circuit historique et patrimonial via l'application mobile balado-découverte. Le circuit, en français et en anglais, de près de 80 km est composé de 16 lieux, dont 2 arrêts par municipalité. À chaque lieu, quelques thématiques pertinentes reliées à la municipalité et au territoire sont développées.

Cette excursion permet aux citoyens, aux touristes et aux consommateurs culturels d'avoir un plus grand accès à la culture régionale. La Côte-de-Beaupré est composée d'une riche histoire culturelle. Les patrimoines architectural, paysager, religieux, agricole, industriel et immatériel en témoignent. Ces patrimoines façonnent notre identité collective.

Développement Côte-de-Beaupré tient à remercier ses principaux partenaires dans l'élaboration de cette balado, soit l'entreprise Maelström créatif qui a collaboré à la recherche et la conception des textes et Sinax inc. qui offre la plate-

forme de diffusion des balados-découvertes. Ce projet de 20 000 \$ est financé par l'Entente de développement culturel intervenue entre la MRC de La Côte-de-Beaupré, Développement Côte-de-Beaupré et le ministère de la Culture et des Communications.

La balado-découverte *Vivre la Côte-de-Beaupré - excursion patrimoniale* inclut

l'itinéraire, les points GPS, des bandes audio et des photos accompagnées de courts textes. L'application gratuite de balado-découverte permet de découvrir des lieux à votre rythme, guidé par votre téléphone ou tablette, et cela sans Internet. Pour ce faire, vous devez télécharger préalablement le circuit sur votre appareil Android ou IOS. Aussi, vous retrouverez ce circuit sur le site Internet de balado-découverte.com.



De gauche à droite : Mme Parise Cormier, préfète de la MRC de La Côte-de-Beaupré et mairesse de Saint-Ferréol-les-Neiges, M. Daniel Robitaille, président de Développement Côte-de-Beaupré, Mme Caroline Simard, députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré et M. Bernard Paré, directeur général de Développement Côte-de-Beaupré.

Avant-propos

Lors du dernier audit des états financiers par la firme Blais, CPA Inc., celui-ci a adressé ces constats susceptibles d'intéresser le Conseil, l'administration et les citoyens. Voici l'intégral de ces propos :

«Nous aimerions profiter de cette lettre de constats pour saluer l'application rigoureuse de recommandations de gestion que nous avons faites dans le passé quant à l'objectif de diminuer la dette nette et de parvenir à un excédent de

fonctionnement réel (connu sous le nom d'excédent de fonctionnement avant conciliation fiscale) qui, lorsque répété année après année, est un gage de pérennité et de saine position financière pour la ville et ses citoyens.

En 2015, la ville respecte sa cible de réinvestissement dans ses infrastructures en s'arrimant sur la valeur de réinvestissement basé sur sa charge d'amortissement. Cette façon d'agir permettra à la ville, si elle continue de faire des déficits «zéro» ou des excédents de fonction-

nement, de renouveler ses infrastructures tout en diminuant sa dette nette.

Pour 2015, nous saluons également la diminution des frais de financement de la ville de près de 82 000 \$ en comparaison à l'année 2014. Avec 252 000 \$ de frais financiers pour l'année 2015, la ville obtient un ratio frais de financement / revenus de fonctionnement de 4,0%. Ce ratio respectable fera certainement l'envie de plusieurs municipalités et villes du Québec dont le ratio est pratiquement le double!»

Sommaire de la situation financière consolidée au 31 décembre 2015

Le 6 juin 2016, le rapport financier 2015 ainsi que le rapport du vérificateur, Blais, CPA Inc., ont été déposés lors de la séance ordinaire du Conseil municipal.

Ce rapport financier est consolidé. Il in-

clut les données financières des organismes sur lesquels la municipalité exerce un contrôle. Ceux-ci sont la Régie Intermunicipale de l'Aréna Côte-de-Beaupré, l'usine d'épuration de Beaupré et la Corporation du Site Les Sept-Chutes.

Nous vous présentons, ci-dessous, le sommaire d'information financière extrait du rapport financier déposé au Conseil et attesté par le secrétaire-trésorier.

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE AU 31 DÉCEMBRE 2015	2014		2015		2014
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé	Total consolidé
ACTIFS FINANCIERS		\$	\$	\$	\$
Débiteurs	1	877 432	761 984	1 264 035	1 590 039
Autres	2	574 760	1 185 355	1 258 088	676 787
	3	1 452 192	1 947 339	2 522 123	2 266 826
PASSIFS					
Dette à long terme	4	8 701 160	9 476 400	10 095 814	9 563 189
Passif au titre des avantages sociaux futurs	5				
Autres	6	1 691 660	1 011 710	1 038 898	1 710 666
	7	10 392 820	10 488 110	11 134 712	11 273 855
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	8	(8 940 628)	(8 540 771)	(8 612 589)	(9 007 029)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations	9	21 772 061	21 637 082	23 126 368	23 332 191
Autres	10	18 756	42 550	64 051	32 129
	11	21 790 817	21 679 632	23 190 419	23 364 320
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	12	244 358	812 885	525 993	199 372
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	13	739 261	613 669	614 312	739 910
Montant à pourvoir dans le futur	14				
Financement des investissements en cours	15	(1 204 329)	(448 375)	(631 646)	(1 387 600)
Investissement net dans les éléments à long terme	16	13 070 899	12 160 682	14 069 171	14 805 609
	17	12 850 189	13 138 861	14 577 830	14 357 291

Sommaire des résultats à des fins fiscales consolidés

En 2015, le surplus accumulé a bondi de 568 527 \$ dû en grande partie, premièrement, par le revenu de taxes foncières qui a augmenté de 322 000 \$ suivi de la diminution des charges d'opération pour un montant de 133 900 \$.

Bien que la municipalité a eu à subir des changements importants sur certains postes budgétaires, par exemple, le changement fiscal au niveau du remboursement de la TVQ, la perte de la redevance de la Socom, des augmenta-

tions importantes de la Sureté du Québec et de l'usine d'épuration des eaux usées, les charges d'opération ont diminué pour une deuxième année consécutive. En 2015, la baisse a été de 2,23% suivant celle de 0,15% de l'année précédente.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015		2014	BUDGET - 2015	RÉALISATIONS - 2015		
		Administration municipale \$	Administration municipale \$	Administration municipale \$	Organismes contrôlés \$	Total consolidé ¹ \$
Revenus						
Fonctionnement	1	5 553 353	5 625 980	6 198 534	323 447	6 521 981
Investissement	2	55 322	0	(34 788)		(34 788)
	3	5 608 675	5 625 980	6 163 746	323 447	6 487 193
Charges	4	6 008 981	6 111 970	5 875 076	391 585	6 266 661
Excédent (déficit) de l'exercice	5	(400 306)	(485 990)	288 670	(68 138)	220 532
Moins: revenus d'investissement	6	(55 322)		34 788		34 788
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	(455 628)	(485 990)	323 458	(68 138)	255 320
Éléments de conciliation à des fins fiscales						
Amortissement des immobilisations	8	1 034 687	1 106 490	1 071 558	70 855	1 142 413
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9					
Remboursement de la dette à long terme	10	(2 994 800)	(651 860)	(651 860)	(242 627)	(894 487)
Affectations						
Activités d'investissement	11		(37 000)			0
Excédent (déficit) accumulé	12	(94 554)	137 510			0
Réserves financières et fonds réservés	13		(69 150)	(174 629)		(174 629)
	14	(2 054 667)	485 990	245 069	(171 772)	73 297
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	(2 510 295)	0 \$	568 527	(239 910)	328 617

¹ Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

SURPLUS DE FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉ	2015	2014	2013	2012
	Administration \$	\$	\$	\$
Surplus de fonctionnement non affecté au début	244 358	2 754 653	652 342	761 915
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	568 527	(2 510 295)	2 191 466	(109 573)
Reclassement des années antérieures			(89 155)	
Affectations de l'année				
Surplus de fonctionnement non affecté à la fin	812 885	244 358	2 754 653	652 342

Dette nette de la municipalité

La dette non consolidée en 2015 a progressé de 9% pour se situer à 9 476 400 \$. Un point important à retenir de la dette, la répartition est scindée en deux, c'est-à-dire, la dette payable par l'ensemble des contribuables et la dette payable par une partie des contribuables.

Un montant de 4 993 950 \$ est dû par l'ensemble des contribuables et un montant de 4 482 450 \$ est payable par une partie des contribuables. Suivant la politique de gestion de la dette que la municipalité a adopté, le ratio d'endettement à la charge de la municipalité par rapport

à la richesse foncière uniformisée ne doit pas excéder 2,25%. Comme le tableau le démontre clairement, le ratio en 2015 est de 1,54% et permet à la municipalité d'avoir de la latitude dans ses décisions futures en matière d'investissement dans les infrastructures.

DETTE NETTE DE LA MUNICIPALITÉ	2015	2014	2013	2012	2011
	\$	\$	\$	\$	\$
Dette nette consolidée au 1^{er} janvier	<u>9 563 189</u>	<u>12 302 671</u>	<u>11 946 991</u>	<u>12 417 760</u>	<u>13 120 455</u>
Moins part de la dette des organismes contrôlés:					
Corporation du Site des Sept-Chutes Inc.	(14 665)	(27 485)	(43 712)	(58 250)	(71 964)
Régie Intermunicipale de l'aréna de la Côte-de-Beaupré	(56 166)	(63 104)	(65 065)	(71 447)	(77 534)
Station d'épuration de Beaupré	<u>(548 583)</u>	<u>(771 440)</u>	<u>(1 007 934)</u>	<u>(1 195 534)</u>	<u>(1 385 412)</u>
	<u>(619 414)</u>	<u>(862 029)</u>	<u>(1 116 711)</u>	<u>(1 325 231)</u>	<u>(1 534 910)</u>
Dette nette au 1^{er} janvier	8 943 775	11 440 642	10 830 280	11 092 529	11 585 545
Endettement de l'année	1 427 100	514 625	1 585 100	600 000	300 000
Remboursement de l'année	<u>(894 475)</u>	<u>(3 254 107)</u>	<u>(1 229 420)</u>	<u>(1 070 769)</u>	<u>(1 002 695)</u>
Variation de l'année	<u>532 625</u>	<u>(2 739 482)</u>	<u>355 680</u>	<u>(470 769)</u>	<u>(702 695)</u>
Endettement nette à long terme de l'administration municipale	<u>9 476 400</u>	<u>8 701 160</u>	<u>11 185 960</u>	<u>10 621 760</u>	<u>10 882 850</u>
Valeur de la richesse foncière uniformisée	616 182 357	586 032 367	537 587 656	518 720 556	460 041 555
Endettement total net à long terme par 100 \$ de richesse foncière uniformisée ¹	1,54	1,48	2,08	2,05	2,37

¹ Données sur la richesse foncière uniformisée proviennent du MAMOT

Abri d'auto – Abri d'hiver temporaire

Sur un terrain, il est permis d'ériger un abri hivernal servant à abriter une voiture, un passage piétonnier, de l'équipement ou l'entrée d'un bâtiment, et ce du 1^{er} octobre au 15 mai, sous réserve du respect des normes suivantes :

- 1° le terrain est occupé par un bâtiment principal ;
- 2° un abri hivernal peut être localisé dans toutes les cours ;
- 3° en cours latérale et arrière, un abri

hivernal doit être localisé à au moins 1 mètre d'une ligne de lot ;

4° la hauteur maximale permise de l'abri hivernal est de 3 mètres.

5° l'abri hivernal doit être situé à au moins 2 mètres de la chaîne de rue ou de la chaussée carrossable en cas d'absence de chaîne de rue ;

6° l'abri hivernal doit être situé à au moins 2 mètres de toute borne-fontaine ;

7° dans le cas d'un terrain d'angle, l'abri

ne doit pas empiéter dans le triangle de visibilité;

8° les matériaux permis sont les panneaux amovibles de bois peint ou de fibre de verre et les structures de métal recouvertes d'une toile imperméabilisée ou une toile de polyéthylène tissée et laminée ;

9° après le 15 mai, l'abri hivernal doit être entièrement enlevé (toiles, panneaux, structure), démantelé et rangé de manière à être non visible de la voie publique.

La réforme du cadastre québécois, ça vous concerne

En 1994, le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles a entrepris une vaste réforme du cadastre québécois. Cette opération d'envergure permettra de mettre à jour la représentation de toutes les propriétés privées du Québec. Dans notre municipalité, cette rénovation cadastrale débutera dans les prochains jours. Elle sera effectuée par les arpenteurs-géomètres de la firme Procad Géomatique pour le compte du ministère.

POURQUOI REFAIRE LE CADASTRE ?

Essentiellement parce qu'il est incomplet et trop souvent, inexact. Le cadastre actuel, qui remonte à 1860, ne représente fidèlement qu'à peine 50 % des propriétés privées qui, au fil des ans, ont été découpées dans le territoire québécois. Rappelons que pour chaque propriété représentée au cadastre, on indique les dimensions, la superficie totale, sa position par rapport aux propriétés voisines et la forme du terrain qu'elle occupe.

QUELS TRAVAUX SERONT EFFECTUÉS DANS NOTRE MUNICIPALITÉ ?

Seul professionnel autorisé à effectuer

des rénovations cadastrales, l'arpenteur-géomètre doit reconstituer une image aussi complète que fidèle de toutes les propriétés privées de notre municipalité sur un nouveau plan. Pour ce faire, il doit colliger et analyser toutes les informations disponibles sur les propriétés visées, corriger les erreurs qui entachent les plans actuels, en combler les lacunes, c'est-à-dire, inclure toutes les propriétés qui n'y sont pas représentées, et regrouper sous un même numéro tous les lots ou parties de lots qui forment une propriété, à moins d'avis contraire du propriétaire.

VOTRE COLLABORATION EST ESSENTIELLE

L'arpenteur-géomètre a accès aux titres de propriété et aux autres documents publics déposés au bureau de la publicité des droits. Cependant, il a besoin de votre collaboration pour obtenir des documents privés, tels les certificats de localisation, les plans d'arpentage, les descriptions techniques, les contrats de vente sous seing privé qui ne sont pas enregistrés au bureau de la publicité des droits, les procès-verbaux de bornage, etc. Si vous avez de tels documents en main, nous vous recommandons d'en faire parvenir une copie à l'adresse suivante :

Procad Géomatique

6780, 1^{ère} avenue, bureau 160
Québec (Québec), G1H 2W8

Téléphone : 418-621-0405 poste 16

Courriel : reno@procasatre.ca

Site web : www.procafaestre.ca

CHAQUE PROPRIÉTAIRE SERA INFORMÉ INDIVIDUELLEMENT

Avant le début des travaux de rénovation cadastrale, le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles communique par écrit avec tous les propriétaires fonciers de la municipalité. Cet article reprend d'ailleurs le contenu du premier avis envoyé aux propriétaires. Une vingtaine de mois plus tard, le propriétaire reçoit le résultat de la rénovation cadastrale de sa propriété ainsi qu'une invitation à consulter le projet de plan.

VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS ?

Vous pouvez communiquer avec le Ministère en composant le 1 888 733-3720 ou consulter son site Internet à l'adresse suivante : www.mem.gouv.qc.ca/cadastre.



Espace Troc'Don

Vous avez été nombreux à nous contacter alors nous en profitons pour vous transmettre nos heures d'ouverture :

HEURES D'OUVERTURE

LUNDI : Fermé

MARDI : 8 h 30 à 16 h 30

MERCREDI : 16 h 30 à 20 h

JEUDI : 16 h 30 à 20 h

VENDREDI : Fermé

SAMEDI ET DIMANCHE : 14 h à 16 h 30

* Il est interdit de déposer des sacs devant la porte pendant les heures de fermeture. Même pour un geste gracieux, nous vous demandons de respecter le fonctionnement du lieu. Merci !

Et notre charte de fonctionnement



Nous sommes situés à côté du presbytère (3432, avenue Royale).

Afin d'assurer le bon fonctionnement et de répondre à vos questions, des bénévoles seront sur place de temps à autres sur les heures d'ouverture.

Pour toutes questions, vous pouvez appeler à la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges au 418-826-2253 ou encore nous contacter via notre page Facebook à Espace Troc'Don! Ou par courriel à l'adresse : espacetrocdon@gmail.com.

ESPACE TROC'DON!

FRIPERIE SOLIDAIRE
DON et ÉCHANGE CITOYENS

VALEURS

L'Espace Troc'Don! est un lieu basé sur l'entraide citoyenne et locale. Il développe le partage et l'échange entre les membres de la communauté, et ce, spécifiquement à Saint-Ferréol-les-Neiges.

Il fonctionne en autogestion, axé sur l'autonomie de ses utilisateurs.

L'espace Troc'Don! est NOTRE espace, prenons en soin et respectons le.

Solidarité
Échange
Partage
Local
Écologie
Autonomie

MODE DE FONCTIONNEMENT

- Il n'est pas nécessaire de donner pour prendre, mais pensons à limiter nos besoins tout en respectant ceux des autres;
- Trions et disposons nous-mêmes nos dons aux endroits indiqués;
- Les dons acceptés doivent être propres et fonctionnels;
- Troquons ou donnons des articles qui respectent les catégories, à savoir, vaisselle, vêtements, livres, jouets, articles de sport, petits électros et petits objets variés;
- Les articles de grande taille (meubles, électro-ménagers, vélos etc.), ainsi que les matériaux sont refusés;
- Pour le don des articles non admis, utilisons le babillard prévu à cet effet;
- L'espace Troc'Don nous est dédié, n'hésitons pas à replacer des articles ou même à passer un coup de balai!

MERCI À NOS PARTENAIRES



Desjardins
Caisse de La Côte-de-Beaupré



Mont-Sainte-Anne



La Coopérative de solidarité Services à domicile Orléans

La Coopérative de solidarité Services à domicile Orléans contribue depuis plus de 15 ans au maintien à domicile de nombreuses personnes par ses services divers dans le domaine de l'aide domestique, de l'aide à la personne et de la présence et surveillance dans le secteur de Beauport, l'Île d'Orléans, la Côte-de-Beaupré et Sainte-Brigitte-de-Laval. La coopérative représente plus de 70 employés qui travaillent continuellement à contribuer au bien-être de ses membres. Elle a un chiffre d'affaires de 1 857 173 \$ et a 65 085 heures vendues pour l'année 2015-2016. Elle est donc en croissance constante. Le chiffre d'affaires de l'année financière 2015-2016 a permis à la coopérative de verser un boni à tous ses

employés ayant travaillé durant cette année. La coopérative a donc pour objectif de donner des services de qualité supérieure à sa clientèle, tout en offrant des emplois de qualité à ses travailleurs.

Tel que monsieur Trépanier, président de la coopérative, a mentionné à notre Assemblée générale du 16 juin 2016 : «L'année qui vient de s'achever a été marquée par divers partenariats qui permettent à la coopérative de se développer en tant qu'entreprise d'économie sociale et d'agrandir son champ d'activité». En effet, la coopérative collabore avec plusieurs partenaires tels que la coopérative funéraire des Deux Rives, Emploi Québec, L'Association des

proches aidants de la Capitale-Nationale, L'Appui pour les proches aidants de la Capitale-Nationale et la Fondation Cap-Diamant. Ces collaborations contribuent grandement à la vitalité de la coopérative tout en ayant pour objectif de favoriser le bien-être de ses membres.

La coopérative tient également à remercier monsieur Serge Trépanier pour son travail dévoué en tant que président pour l'année 2015-2016 et lui souhaite une belle continuité dans ses projets à venir.

Pour en savoir plus sur les services que nous offrons, vous pouvez consulter le site Internet www.servicesdomiciles.ca ou communiquer directement au (418) 664-2222.

Programme de service pour les aînés

PROGRAMME DE LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE

Pension de la Sécurité de vieillesse

La pension de la Sécurité de la vieillesse est une prestation mensuelle offerte à la plupart des Canadiens âgés de 65 ans qui répondent aux exigences relatives à la résidence et au statut juridique. Pour recevoir des prestations, les aînés doivent en faire la demande.

Renseignements généraux : 1-800-277-9915

ATS : 1-800-275-4786

► www.servicecanada.gc.ca/fra/psr/sv/svtabmat.shtml

Supplément de revenu garanti

Le Supplément de revenu garanti offre une prestation mensuelle non imposable aux bénéficiaires de la pension de la Sé-

curité de la vieillesse à faible revenu qui vivent au Canada.

► www.servicecanada.gc.ca/fra/psr/pub/sv/srgprincipale.shtml

Allocation

L'allocation est une prestation offerte aux personnes à faible revenu âgées de 60 à 64 ans dont le conjoint reçoit la pension de la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti.

► www.servicecanada.gc.ca/fra/psr/pub/sv/allocation.shtml

Allocation au survivant

L'allocation au survivant est une prestation mensuelle offerte aux époux survivants à faible revenu âgées de 60 à 64 ans qui ne sont pas encore admissibles à la pension de la Sécurité de la vieillesse.

Le 6 juin 2011, le gouvernement du Canada a présenté une nouvelle mesure

dans le Budget visant à bonifier le Supplément de revenu garanti, l'Allocation, et l'Allocation au survivant. Cette mesure est destinée aux aînés ayant peu ou pas de revenus autres que leurs prestations de la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti. Cette bonification est en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2011.

► www.servicecanada.gc.ca/fra/psr/pub/sv/allocsrv.shtml

Régime de pension du Canada

Les cotisations au Régime de pensions du Canada assurent une pension de retraite ainsi qu'une protection financière de base, en cas d'invalidité ou de décès, pour leurs cotisants et leurs personnes à charge. Pour les citoyens qui travaillent au Québec, les cotisations sont versées à la Régie des rentes du Québec.



Le Club de course Endorphine Junior fait courir les jeunes de Saint-Ferréol-les-Neiges

Le Club de course Endorphine Junior a connu un franc succès pour sa première année d'activités. Plus de 100 jeunes ont participé aux deux sessions offertes cet été, au grand bonheur des parents qui en profitaient, eux aussi, pour parfaire leurs techniques de course et dépenser de l'énergie avec les entraîneurs du volet adulte du Club.

«Les jeunes de Saint-Ferréol-les-Neiges sont avides d'activités physiques, c'est frappant quand on regarde ce qui se passe dans d'autres régions. Ils ont la chance de vivre dans un environnement permettant la pratique de plusieurs sports, c'est vraiment idéal pour leur développement moteur et pour l'adoption de saines habitudes de vie, mentionne Éric Chouinard, directeur sportif d'Endorphine et instigateur du Club de course Endorphine Junior. Le club cycliste est super populaire, le club de ski de fond, les clubs de ski alpin et acrobatique aussi, mais je voulais mettre sur pied un autre cadre pour compléter ce qui est offert aux jeunes et faire bouger ceux qui se sentent moins interpellés par le vélo ou les sports de glisse.»

Les jeunes du Club de course Endorphine Junior ont pu compter sur l'encadrement d'enseignants en éducation physique et de professionnels de la santé pour s'assurer que les programmes offerts soient bien adaptés à leur âge, à leur maturité physique et, surtout, à leurs intérêts. La course à pied, sur la route ou en sentiers,



à l'avantage d'être un sport très accessible et vraiment très agréable pour les jeunes qui y sont initiés progressivement.

La popularité du Club de course Endorphine Junior a aussi eu des répercussions sur les événements présentés au Mont-Sainte-Anne et ailleurs sur la Côte-de-Beaupré. Les organisateurs ont en effet constaté une augmentation des taux de participation des jeunes du secteur.



 Vivre au coeur de la nature



**ESPACE
TROC'DON!**
FRIPERIE SOLIDAIRE
DON ET ECHANGE CITOYENS

3432, avenue Royale
Saint-Ferréol-les-Neiges
418.826.2253
espacetrocdon@gmail.com
Aimez notre page Facebook!

Roxane Vermette, championne canadienne en vélo de montagne

Roxane Vermette du Club cycliste Mont-Sainte-Anne, qui courait sous les couleurs de l'Équipe du Québec dans le cadre des Championnats canadiens qui se tenaient les 16 et 17 juillet à Baie-Saint-Paul, a remporté le titre de Championne nationale dans la catégorie Cadet féminin.

Le parcours de Baie-Saint-Paul était particulièrement exigeant pour les athlètes qui devaient composer avec de longues montées, des descentes très techniques, des sections de roches qui demandent beaucoup de précision et des changements de rythme laissant peu de temps de récupération aux coureurs. La jeune Ferréolaise a démontré beaucoup de combativité face à Mireille Larose-Gingras et Marianne Thérberge, deux autres athlètes de la région de Québec, qui ont terminé respectivement sur les deuxième et troisième marches du podium.

«Je peux maintenant dire que je suis CHAMPIONNE CANADIENNE! C'est juste trop fou! Le parcours était exigeant, les montées, les descentes, il fallait toujours rester concentré malgré la fatigue, mentionnait Roxane Vermette après la course. En plus, je savais que Mireille et Marianne mettaient de la pression, je n'avais pas le droit à l'erreur. Je suis vraiment contente !»

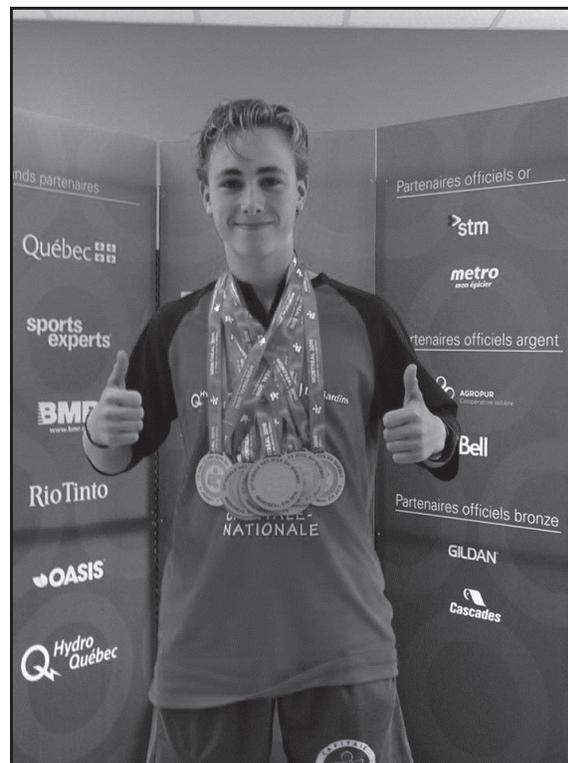
Roxane Vermette a connu une très bonne saison 2016, elle est actuellement première au classement général de la Coupe du Québec. Elle est également montée sur la plus haute marche du podium à Tremblant (Québec), Horseshoe (Ontario) et Hardwood Hills (Ontario) alors qu'elle représentait le Québec dans le cadre de la Coupe Canada. Roxane a également

participé à ses deuxièmes Jeux du Québec en vélo de montagne.

Félix Longpré (Junior M) et Leya Masson (Junior F), deux autres athlètes du Club cycliste Mont-Sainte-Anne, ont aussi fait très belle figure lors des Championnats canadiens en terminant en quatrième position dans leur catégorie respective. Les Championnats canadiens se tenaient à Baie-Saint-Paul, dans le cadre des Grands Rendez-vous cyclistes de Charlevoix.



Succès pour Félix-Olivier Moreau



Félicitations à Félix-Olivier Moreau qui a été choisi comme porte-drapeau pour la cérémonie de clôture de la 51^e Finale des Jeux du Québec ! Il a récolté 9 médailles dont huit d'or, lors des deux blocs de compétition en cyclisme sur route et vélo de montagne. SOURCE : page Facebook Jeux du Québec - région de la Capitale-Nationale.



Un coup de pédale entraîne un autre



C'est le 15 juin dernier que tous les élèves de l'école Caps-des-Neiges 1 ont enfourché leurs bicyclettes

pour leur traditionnelle activité vélo au Mont-Saint-Anne. Six parcours étaient offerts aux jeunes cyclistes, allant du parcours moteur dans le stationnement pour les élèves du préscolaire jusqu'aux pistes les plus techniques des sentiers de vélo de montagne.

Cette sortie tant attendue nécessite une organisation complexe, réalisée par les membres du comité Sciences, Sports et Plein Air, mesdames Chantal Letarte, Dominique Bazin et Évelyne Simard, pour le pavillon de Saint-Ferréol-les-Neiges.



Ces enseignantes efficaces sont soutenues bénévolement par plusieurs parents impliqués et motivés. Bravo et merci à tous!

De plus, les élèves ont tenu pour l'occasion à remercier monsieur Richard Powers, qui a participé au Grand Défi

Pierre Lavoie l'année dernière, amassant près de 9 000 \$ pour notre école. Merci monsieur Powers!

Mélany Fortin, enseignante,
école Caps-des-Neiges 1

Le Cercle de fermières



Nous vous invitons à venir partager vos talents ou à faire l'apprentissage de diverses techniques. Vous êtes les bienvenues. Pour tout renseignement, vous pouvez communiquer avec la présidente du Cercle, Mme Lauréanne Goulet, au numéro 418-827-4753. Au plaisir de vous voir. »

« Le Cercle de fermières de Saint-Ferréol-les-Neiges a poursuivi pendant tout l'été ses ateliers libres du lundi soir, qui ont lieu de 19 h à 21 h au 33, rue de l'Église. Les membres ont alors réalisé des projets personnels et participé à un projet collectif de confection de chaussons pour bébés destinés aux nouveaux baptisés de notre communauté.

En septembre, le Cercle reprendra ses réunions mensuelles, qui se tiennent le troisième lundi de chaque mois à 19 h 30. Au cours des réunions, des membres ou des invités présentent des techniques artisanales nouvelles ou anciennes, font des démonstrations en arts textiles ou autres ou traitent de divers sujets d'intérêt, entre autres la santé, le troisième âge et l'artisanat.



RETOUR SUR LES CAMPS DE JOUR**Grand succès de cette dernière édition de nos camps de jour!**

Pour un deuxième été, notre camp de jour Les Explorateurs et quelques activités familiales se sont déroulés au camping du Mont-Sainte-Anne. Les jeunes et les familles de notre municipalité sortent les grands gagnants de cette relocalisation. Le transfert des modules de jeux, l'accès au plan d'eau, l'accès au chalet

principal, le nouvel abri moustiquaire et la révision de l'option vélo et du camp vélo ne sont que quelques exemples de bonification des services offerts à nos citoyens.

Merci aux équipes d'animation des camps Les Explorateurs et Ados-Aventure et aux moniteurs vélo pour leur excellent travail tout au long de l'été.

Un merci tout spécial à mes fidèles complices Lauriane et Gabrielle, responsable et adjointe à la responsable du Camp Les Explorateurs, à Jean-Simon et Raphaël co-responsables du camp Ados-Aventure et Hugues, responsable des programmes vélo. Sans eux, les jeunes de notre municipalité n'auraient pas eu un été de cette qualité.



Voici quelques chiffres de nos camps de jour :

- ⇒ 160 inscrits au programme Les Explorateurs (4-10 ans);
- ⇒ 52 inscrits au programme Ados-Aventure, camp conjoint avec la ville de Sainte-Anne-de-Beaupré (11 et 12 ans);
- ⇒ 46 inscrits à l'option vélo;
- ⇒ 22 inscrits à l'option danse;
- ⇒ 33 inscrits au camp vélo.

Martin Douliot,

Directeur des loisirs et de la culture

Les Explorateurs

Comme promis en début d'été, les enfants ont fait la connaissance d'un homme unique en son genre, Gustave-Yves Hébert. En la présence de ce gentil personnage et par l'entremise de l'homme en noir, ils ont aussi eu la chance de rencontrer ses fidèles amis, les fascinants articles de sports, qui cohabitent dans son magasin de St-Élie-de-Caxton. En effet, les jeunes ont eu la chance d'essayer et d'apprendre sur de nouveaux sports et se dégourdir tout au long de l'été. Cependant, faites attention... Lorsque Gustave-Yves est reparti vers St-Élie-de-Caxton, il a oublié son meilleur ami, le lutin. Oups... Il paraît qu'il rode dans les rues de Saint-Ferréol-les-Neiges, à la recherche de nouvelles places pour ses mauvais coups.

Nous avons été choyés de côtoyer vos enfants. Leur sourire, leur joie de vivre et leur amour inconditionnel est le plus beau des salaires. Nous vous remercions pour votre confiance et votre collaboration tout au long de l'été. Grâce à la participation de tous et chacun l'édition 2016 du camp de jour fut un succès.

Puisque l'amélioration du camp de jour nous tient à cœur d'année en année, nous apprécierions que vous nous donniez des commentaires et suggestions par le biais de notre adresse courriel, soit le camp_explorateurs@hotmail.ca

Au plaisir de vous revoir l'an prochain
L'équipe d'animation 2016



RETOUR SUR LES CAMPS DE JOUR

Ados-Aventure

Aujourd'hui, je dois écrire un texte pour le journal Le Sommet de Saint-Ferréol-les-Neiges. Je me suis levé, j'ai pris un café et un bol de céréales. J'ai ouvert mon portable et je me suis repassé la vidéo du camp de cette année. Je me suis emballé un peu et j'ai décidé de regarder les 3 autres vidéos que j'ai faites depuis notre entrée à Jean-Simon et moi, ce fameux été 2013. J'ai toujours une petite larme quand j'arrive à la fin de la vidéo. C'est plus fort que moi, les valves s'ouvrent toutes seules et j'ai l'impression d'avoir une énorme boule dans la gorge. Nous avons vécu des beaux étés inoubliables avec des jeunes qui, je l'espère, ne nous oublierons pas. Je regarde les photos et je me rappelle de chacun d'eux, parce que j'ai eu la chance de partager 7 semaines à chaque année avec ces petits « pré-ados » là. À chaque été, on trouve ça difficile pourtant... Faut faire de la discipline, appeler des parents, organiser des jeux, des sorties et des activités, encourager la participation, etc. On finit totalement brûlés, mais fiers de ce que nous avons accompli. La reconnaissance des jeunes vaut mille fois le salaire qui nous est versé pendant l'été.

Cette année, on pourrait dire que c'était l'été des randonnées... Nous avons marché dans le parc linéaire de la rivière St-Charles, au Mont-Sainte-Anne, au Mont-du-lac-des-cygnés, sur le sentier Mestachibo, dans le Vieux-Québec et au parc de la chute Montmorency. On a aussi fait du canyoning, de la rabaska, de l'escalade et du camping. C'est pas beau tout ça ? Les « Pré-ados » ont relevé tous les défis haut-la-main et nous les avons vu grandir cet été. Vous êtes chanceux, chers parents, de les avoir à la maison près de vous. Chacun de vos enfants est unique et extraordinaire. Vous pouvez en être fiers.

Audrey et Véronique ont été, cette année, deux monitrices incroyables. Elles ont su conquérir le cœur des jeunes, divertir l'assemblée et maintenir l'ordre dans le groupe. Nous leur en sommes éternellement reconnaissants. Quant à Jean-Simon, j'ai pu partager 4 années consécutives avec lui en tant qu'animateur et coordonnateur et je peux dire que j'ai trouvé plus qu'un collègue efficace ; j'ai trouvé un bon ami. La chimie que nous partageons a fait du camp une expérience

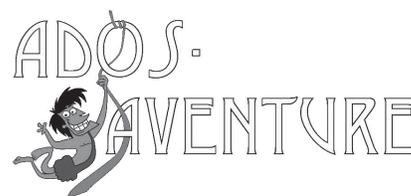
différente et unique. Jean-Simon est un leader d'équipe exemplaire et un humoriste dans l'âme.

C'est beau tout ça, mais chaque début a sa fin. Il faudra bien qu'un jour quelqu'un prenne le flambeau. Sachez toutefois, chers parents, que travailler pour vous, et pour vos enfants, est un réel privilège pour nous. Et vous les enfants, sachez qu'on vous aime fort et que vous allez nous manquer...

On ne sait pas ce que nous réserve l'avenir, mais une chose est sûre, rien n'arrive pour rien.

Raphaël Tremblay,

Coordonnateur du camp Ados-aventure



Mark Cardwell

Le 7 juin dernier, monsieur Mark Cardwell, conseiller municipal, a été en nomination dans quatre catégories lors du gala de la Professional Writers Association of Canada et du gala annuel du Canadian Business Media. Il est reparti avec deux prix d'or. Il a gagné le premier prix d'or dans la catégorie de la Meilleure couverture de l'actualité. L'article était en première page du Canadien Lawyer Magazine en novembre 2015 et traitait de la bâtonnière démissionnaire du Québec, Lu Chan Khuong. De plus, il a aussi remporté l'or en équipe dans la catégorie Meilleur article hors catégorie. L'article élaborait 50 profils de 50 médecins canadiens qui se sont illustrés au cours des 50 dernières années, en l'honneur du 50^e anniversaire du journal The Medical Post. J'ai compris que depuis les 20 dernières années, c'est la 6^e fois qu'il remporte le prix pour ce média. Monsieur Cardwell a aussi été en nomination dans deux autres catégories. Il a été nommé finaliste dans la catégorie Meilleur article de fond pour un portrait du propriétaire de Chocolats Favoris, Dominique Brown, et de son entreprise.



AUTOMNE 2016

Mot du directeur des loisirs

Bonjour chers citoyens et citoyennes,

Voici la programmation loisirs pour la session d'automne 2016. Vous y trouverez l'ensemble des activités offertes par le Service des loisirs et de la Culture de la municipalité ainsi que par nos différents organismes partenaires.

Au fil des années, la diversité et le nombre d'activités offertes aux différentes clientèles augmente de façon importante. Ceci est lié directement aux demandes reçues provenant de la population et aux différentes ressources disponibles à donner de leur temps pour l'organisation et la réalisation de ces activités.

À l'hiver 2015, plus de 200 personnes se sont inscrites aux différentes activités offertes par le Service des loisirs et de la Culture et ses organismes partenaires. Nous travaillerons à améliorer les infrastructures et équipements actuels afin d'offrir à notre clientèle une meilleure qualité d'expérience et une plus grande diversité à notre offre actuelle.

Vous avez des idées, des commentaires, n'hésitez pas à venir me rencontrer afin que l'on puisse en discuter.

Martin Pouliot,
directeur des loisirs
418-826-2253, poste 113
loisirs@saintferreollesneiges.qc.ca

Renseignements généraux

1. NON-RÉSIDENTS :

Les résidents des autres municipalités auront accès aux inscriptions dès jeudi le 15 septembre 2016.

2. RÉDUCTION :

Une réduction sera accordée au prorata du nombre de cours si l'activité est commencée au moment de l'inscription. Une réduction maximale de 20 % sera accordée.

3. DEMANDE DE REMBOURSEMENT :

Les seules causes de remboursement d'une inscription sont la maladie, le déménagement à l'extérieur de la municipalité (une preuve justificative sera alors exigée), l'annulation de l'activité par le service des loisirs ou en cas d'un manque d'inscriptions. Lors d'une demande en cours d'activité, le remboursement sera calculé au prorata.

4. COURS REPORTÉS :

Si un ou des cours doivent être reportés, vous en serez avisé par le responsable du cours.

5. INSCRIPTION OBLIGATOIRE :

Pour participer à un cours, vous devez **obligatoirement** vous inscrire au préalable.

6. CHÈQUES SANS PROVISION :

Une pénalité de 20 \$ s'appliquera sur tout retour de chèque. Le paiement devra alors être fait en argent.

7. CONFIRMATION :

Nous communiquerons avec vous seulement s'il y a annulation de cours ou changements apportés. **Sinon, pré-sentez-vous à l'endroit, date et heure prévus.**

8. RETOUR DE L'ENFANT :

À la fin de chaque activité de votre enfant, vous avez l'obligation de venir le chercher à **l'heure précise** car le responsable n'est plus tenu d'en assumer la responsabilité.

9. PRIORITÉ DES INSCRIPTIONS :

Puisqu'il y a un maximum de participants dans la majorité des activités, nous prioriserons donc les premières inscriptions reçues.

10. IMPORTANT :

Un comportement convenable est primordial et nécessaire au bon fonctionnement des activités. Lorsqu'une personne dérangera et empêchera le déroulement naturel de l'activité, un avis lui sera donné. S'il récidive, il sera exclu sans aucun remboursement. **Nous vous demandons donc votre entière collaboration.**

INSCRIPTIONS

Automne 2016

MARDI ET MERCREDI
13 et 14 septembre

de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

MERCREDI 14 SEPTEMBRE

de 18 h 30 à 20 h

POUR LES NON-RÉSIDENTS:

JEUDI 15 SEPTEMBRE

de 8 h 30 à 12 h et
de 13 h à 16 h 30OÙ: À l'Hôtel de ville de Saint-Ferréol-les-Neiges (33, rue de l'Église)
INFORMATION: Martin Pouliot (418 826-2253 poste 113)

JEUNES

Ça bouge après l'école (multi-sports)

Tu es sportif(ve) dans l'âme? Tu aimes bouger et jouer avec tes amis? Viens donc pratiquer des jeux et des sports trippants comme tu les adores. Que ce soit le soccer, le hockey, le basket-ball ou les jeux coopératifs (ballon prisonnier, drapeau, kick ball, ballon chinois, etc.), l'animateur en place réalisera des activités originales et variées qui sauront te satisfaire tout en développant tes habiletés motrices. Les activités seront choisies en fonction du matériel disponible. **Important de prévoir une tenue sportive et des espadrilles sécuritaires.**

Clientèle: Préscolaire et 1^{ère} année

Jour et heure : Lundi, 15 h 15 à 16 h 30

Ratio : min. 12 max. 18

Début: 19 septembre 2016

Durée : 10 semaines

Coût : 40 \$

Lieu : Gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1



Initiation au cheerleading

Bonne humeur et énergie requises! Tu es invité à venir t'initier à une activité sportive des plus populaires: le cheerleading! Cette discipline vise la mise en forme, le développement du rythme, de l'esprit d'équipe et de la confiance en soi. Au programme: de la danse rythmée, des notions de gymnastique et une initiation aux mouvements de base du cheerleading. Notre spécialiste supervisera les élèves dans leur progression tout au long de la session. **Important de prévoir une tenue sportive et des espadrilles sécuritaires.**

Clientèle : 1^{ère} à 4^e année

Jour s et heures : Mercredi, 15 h 15 à 16 h 30

Ratio : min. 12 max. 18

Début : 21 septembre 2016

Durée : 10 semaines

Coût : 70 \$

Lieu : Gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1

Atelier de dessin pour enfant

Apprentissage des différentes techniques de dessin. L'apprentissage se fait dans un climat de détente et de jeux tout en respectant la créativité des enfants. Ce sont eux qui décident des sujets étudiés lors des ateliers.

Clientèle : Préscolaire à 6^e année

Jour et heure : Mercredi, 15 h 15 à 16 h 30

Ratio : min. 6 max. 12

Début : 21 septembre 2016

Durée : 10 semaines

Coût : 65 \$ avec le matériel fourni

Lieu : Salle polyvalente de l'école Caps-des-Neiges 1

Hockey intérieur (13 à 16 ans)

Ce sport est excellent pour te garder en forme et pour t'aider à améliorer tes techniques au hockey. **Important de prévoir une tenue sportive et des espadrilles sécuritaires.**

Clientèle : 13 à 16 ans

Jour et heure : Jeudi, 18 h 30 à 20 h

Ratio : min. 10 max. 16

Début : 22 septembre 2016

Durée : 10 semaines

Coût : 40 \$

Lieu : Gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1

Dans le cadre d'un programme initié par Dimension Sportive et Culturelle dans le but de favoriser la pratique de l'activité physique et le développement de saine habitude de vie, les enfants de votre école bénéficient d'une subvention de **75\$** par inscription offerte par la **Fondation Place au Sport**, de Canadian Tire. Normalement vous devriez ajouter 75\$ au prix indiqué pour avoir accès à cette activité. Veuillez prendre note qu'il n'est pas garanti que nous pourrions reconduire ce programme de subvention à la prochaine session.

Hockey intérieur (8 à 12 ans)


Ce sport est excellent pour te garder en forme et pour t'aider à améliorer tes techniques au hockey. L'enseignement sera axé sur les aspects techniques du hockey intérieur et l'application des règlements. Votre enfant développera son esprit d'équipe lors des parties amicales et il pourra se

surpasser et s'épanouir dans la pratique de notre sport national. Possibilité d'un tournoi à la fin de la session. Viens réveiller le Sidney Crosby en toi! **Important de prévoir une tenue sportive et des espadrilles sécuritaires.**

Clientèle : 3^e à 6^e année

Jour et heure : Mardi, 15 h 15 à 16 h 30

Ratio : min. 12 max. 24

Début : 20 septembre 2016

Durée : 10 semaines

Coût : 40 \$

Lieu : Gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1

Karaté Yoseikan

Conditionnement physique pour les 4 ans et plus, avec discipline personnelle à l'intérieur d'un art de combat. Les cours se donnent une fois par semaine. Le professeur est monsieur Luc Paquette.

Pour vous inscrire, veuillez vous présenter au premier cours prévu le mardi 20 septembre 2016 à 18 h 30.

Clientèle :

1^{ère} année et plus

Jour et heure :

Mardi, 18 h 30 à 19 h 30

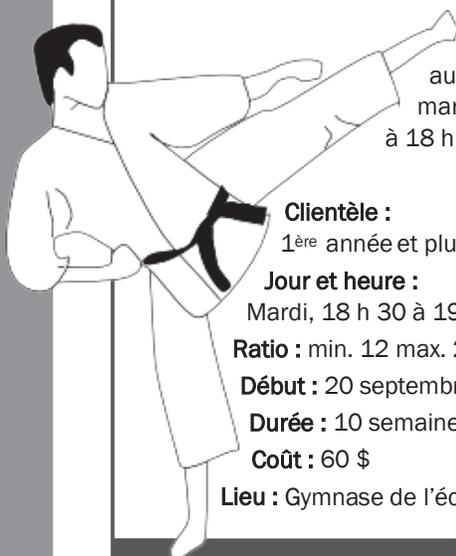
Ratio : min. 12 max. 24

Début : 20 septembre 2016

Durée : 10 semaines

Coût : 60 \$

Lieu : Gymnase de l'école

**Théâtre**

Le théâtre c'est l'imaginaire et le vrai à la fois! Un endroit où tout devient possible! Les cours de théâtre te permettront de travailler ta confiance en toi, ta rigueur au travail, ton esprit de groupe, ta diction et ton aisance corporelle tout en t'amusant. À la fin de la session tu auras la chance de te mettre dans la peau d'un vrai comédien et de jouer un rôle à ton image dans une courte pièce de théâtre! À noter que les billets seront en vente au coût de 8 \$ dès la fin mars. Viens découvrir tout ce que tu possèdes en toi pour repousser tes limites et vivre une expérience magique!

Clientèle : 8 ans et +

Jour et heure : Mardi, de 11 h 30 à 12 h 45 et de 15 h 15 à 16 h 30

Ratio : min. 6 max. 8

Début : 20 septembre 2016

Durée : 12 semaines

Coût : 70 \$

Lieu : Salle polyvalente de l'école Caps-des-Neiges 1

Cours de cuisine

Votre enfant démontre de l'intérêt pour la cuisine? Offrez-lui l'occasion d'apprendre les techniques de base ainsi que les règles de sécurité à respecter en cuisine. L'apprentissage s'effectue dans le plaisir et au rythme des enfants. Ils apprendront des techniques qui leur seront utiles tout au long de leur vie. Ils pourront ainsi cuisiner leurs repas préférés avec fierté!

Clientèle : 1^{ère} et 2^e année (lundi)

3^e à 6^e année (jeudi)

Heure : 15 h 15 à 16 h 30

Ratio : min. 8 max. 10

Début : Semaine du 19 septembre 2016

Durée : 8 semaines

Coût : 50 \$

Lieu : Hôtel de ville



Cube Rubik

Tu aimes les défis ? Joins-toi à nous afin de résoudre les énigmes du cube Rubik. Grâce à des méthodes simples et efficaces, tu pourras améliorer ta concentration et développer ta dextérité. Tu pourras ainsi décoder rapidement la structure du cube et les centaines de résolutions rapides qu'il contient. Un cube Rubik sera offert à chaque enfant.

Clientèle : 2^e à 6^e année

Jour et heure : Jeudi, 15h 15 à 16 h 30

Ratio : min. 12 max. 18

Début : 22 septembre 2016

Durée : 10 semaines

Coût : 80 \$

Lieu : Salle polyvalente

Scout (41e Groupe Scout Sainte Anne de Beaupré)

Vos enfants ont besoin de bouger ! Le mouvement scout est là pour permettre à vos jeunes de parler en public, relever des défis, faire des bonnes actions, s'extérioriser, finir ce qu'il commence, vivre en groupe, sens des valeurs, l'estime de soi, débrouillardise et plus encore. Entre techniques de survie et noeuds, ceux-ci vivront de grandes aventures pendant 10 mois : 2 à 3 camps et diverses sorties éducatives. C'est un mouvement qui regroupe tous les jeunes de la Côte-de-Beaupré.

Clientèle : Filles et garçons de 7 à 17 ans

Jours et heures :

Mardi (louveteaux mixte) de 18 h à 20 h

Mercredi (éclaireurs mixte) de 18 h 30 à 20 h 30

Jeudi (castors mixte) de 18 h à 19 h 30

Durée : De septembre à juin

Date des cours : Inscription tout le mois de septembre au local scout

Lieu : 10026, avenue Royale, Sainte-Anne-de-Beaupré

Coût : 65 \$

Responsable :

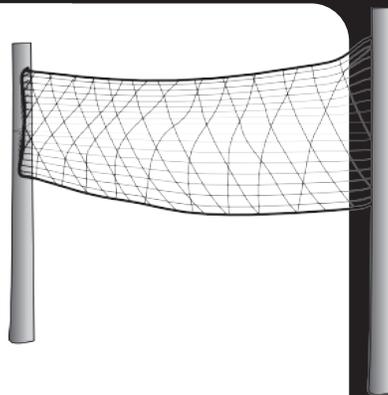
Nicole Gauthier (chef de groupe) 418 824 3735

Marie-France Bilocq (Adjointe) 418 824 3560

N.B. Nous sommes toujours à la recherche d'animateurs bénévoles.

Initiation au badminton

Tu as le goût d'expérimenter et de progresser dans ce sport individuel? Viens apprendre le badminton dans un contexte stimulant et amusant! Ce cours d'initiation est composé d'une partie éducative (techniques de base), suivi de jeux en rapport avec ces points techniques et de l'application des règlements en situation de partie.



Important de prévoir une tenue sportive et des espadrilles sécuritaires.

Clientèle : 4^e à 6^e année

Jour et heure : Jeudi, 15 h 15 à 16 h 30

Ratio : min. 6 max. 8

Début : 22 septembre 2016

Durée : 8 semaines

Coût : 40 \$

Lieu : Gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1

École des sorciers

Le sorcier fou Agart t'accueille dans son mystérieux laboratoire où la science et la magie ne font qu'un. La maîtrise de potions, objets magiques, lévitation d'objets, créatures étranges, tours de magie et expériences spectaculaires et mystérieuses seront au rendez-vous. Tu feras tout plein d'expériences scientifiques et des manipulations différentes à chaque fois pour devenir à la fin toi aussi un vrai sorcier.

Clientèle : Préscolaire à 2^e année

Jour et heure : Lundi, 15 h 15 à 16 h 30

Ratio : min. 12 max. 18

Début : 19 septembre 2016

Durée : 10 semaines

Coût : 80 \$

Lieu : Salle polyvalente



ADULTES

Cours de langue espagnole

Hola ! Vous voulez apprendre à parler l'espagnol ? Si vous êtes intéressé à apprendre la langue, soit pour connaître la culture du Mexique, la musique, pour faire un voyage ou juste pour le plaisir, venez vous inscrire. Professeur : Aurelia Morales. Pour information : 418 405-0589 (soir)

DÉBUTANT

Clientèle : 16 ans et plus

Jour et heure : Mercredi, 18 h à 19 h

Ratio : min. 8 max. 12

Début : 21 septembre 2016

Durée : 10 semaines

Coût : 70 \$

Lieu : Centre des loisirs Sainte-Anne

INTERMÉDIAIRE

Clientèle : 16 ans et plus

Jour et heure : Mardi, 19 h à 20 h

Ratio : min. 8 max. 12

Début : 20 septembre 2016

Durée : 10 semaines

Coût : 70 \$

Lieu : Salle polyvalente du gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1

Cours de yoga

«Ce n'est pas à la personne de s'adapter au yoga, mais le yoga qui doit être ajusté à chaque personne».

Le yoga est une philosophie et une discipline millénaire qui améliore la santé du corps et de l'esprit. Des techniques précises et adaptées à chacun favorisent l'amélioration de la posture, de la force, de l'équilibre et de la souplesse. Les professeurs enseignants sont diplômés de l'école européenne de Viniyoga. Marcelle Rioux pour les cours du lundi et Lyse Riel pour les cours du mercredi et du vendredi. Un tapis de sol et une tenue sportive sont requis.

Clientèle : 16 ans et plus

Jour et heure :

- Lundi, 14 h à 15 h (intermédiaire et avancé) et 15 h 15 à 16 h 15 (intermédiaire et avancé)
- Mercredi, 17 h à 18 h (débutant) et 18 h 15 à 19 h 15 (intermédiaire et avancé)
- Vendredi, 14 h à 15 h (débutant) et 15 h 15 à 16 h 15 (intermédiaire)

Ratio : min. 6 max. 8

Début : semaine du 19 septembre 2016

Durée : 12 semaines

Coût : 90 \$

Lieu : Salle polyvalente du garage municipal

Badminton

Groupe de badminton organisé. Cette activité sportive et sociale s'adresse aux femmes et aux hommes de 16 ans et plus. Volants fournis et raquettes disponibles au besoin. Faites vite, places limitées.

Clientèle : 16 ans et plus

Jour et heure : Mardi, 19 h 45 à 21 h

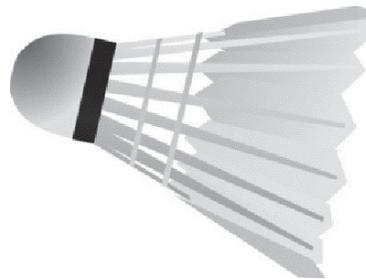
Ratio : min. 6 max. 12

Début : 20 septembre 2016

Durée : 12 semaines

Coût : 45 \$

Lieu : Gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1



Pickleball

Il s'agit d'un mélange de tennis, de badminton, de racquetball et de ping-pong. Le terrain est de la même grandeur que celui du badminton. La raquette est de la grandeur d'une raquette de racquetball mais le fond est solide comme une raquette de ping-pong. La balle est semblable à une balle de hockey cosmop (balle de plastique vide et trouée). Le service s'effectue en une motion du bas vers le haut et la balle doit se diriger dans le rectangle opposé du côté receveur.

Clientèle : 16 ans et plus

Jour et heure : Mardi et jeudi, 16 h 30 à 18 h

Ratio : min. 4 max. 12

Début : 20 septembre 2016

Durée : 12 semaines

Coût : 45 \$ pour la session ou 5 \$ la séance

Lieu : Gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1

Formation tablettes et téléphones intelligents

Vous avez une tablette ou un téléphone Samsung, Sony, Asus, Nexus, Acer, HTC, LG, cette formation est pour vous.

AU MENU : Connaître les fonctions de base de votre appareil, les différents boutons et leurs fonctions; se connecter à un réseau Wifi; configurer son appareil pour une meilleure durée de la pile; prendre des photos et les partager; télécharger des applications sur le Google Play Store.

PRÉREQUIS : Avoir une tablette ou un téléphone intelligent sous Android. (Samsung, Sony, Asus, Nexus, Acer, HTC, LG) et avoir configuré un compte @gmail.com sur cet appareil.

Note : Cette formation ne s'adresse pas aux propriétaires d'appareils iPad ou Windows 8/10.

Clientèle : 16 ans et plus

Jour et heure : Les mercredis 19, 26 octobre et 2, 9, 16 et 23 novembre 2016, de 19 h à 21 h

Ratio : min. 6 max. 8

Durée : 6 semaines

Coût : 80 \$

Lieu : Hôtel de ville

Journal créatif® : retrouver la joie d'être soi!

Le journal créatif® est un journal intime non conventionnel qui allie les mondes de l'écriture, du dessin et du collage de façon originale et créative. Il a pour objectif le développement général de la personne. L'accent est mis sur le processus et non pas sur le produit donc, pas besoin de talents particuliers!

Sur le thème Redécouvrir la joie d'être soi, Catherine Robillard guide les participants avec le journal créatif® dans le but de s'épanouir de plus en plus. S'épanouir, c'est déployer tout le potentiel qui nous habite. C'est prendre entièrement responsabilité de notre vie et agir en alignement avec nos aspirations profondes. S'épanouir, c'est se réaliser pleinement. Catherine Robillard est animatrice certifiée de journal créatif®.

Clientèle : Adulte

Jour et heure : Lundi-mardi-mercredi, 13 h à 14 h 30 ou mardi soir, 19 h à 20 h 30

Ratio : 8 à 16 personnes

Automne (début) : semaine du 19 septembre

Hiver (début) : dernière semaine de janvier

Durée : 12 semaines

Coût : 90 \$ tout le matériel artistique inclus

Lieu : À déterminer

Atelier de peinture (à l'huile ou à l'acrylique)

Venez approfondir ou découvrir les différentes techniques de peinture et de dessin tout en vous exprimant par l'art. Enseignement respectant le style et la personnalité de chacun. Pour information : madame Marie Tardif, 418 826-0548 ou par courriel à tardif.m@videotron.ca

Clientèle : 16 ans et +

Jours et heure : Jeudi, 13 h à 15 h 30

Vendredi, 19 h 15 à 21 h 45

Ratio : min. 8 max. 18

Début : 22 septembre 2016

Durée : 12 semaines

Coût : 144 \$

Lieu : Hôtel de ville

POUR LA FAMILLE ET POUR TOUS**Utilisation du gymnase**

Le gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1 est accessible à l'ensemble des citoyens. Pour les sessions d'automne 2016 et d'hiver 2017, plusieurs activités organisées par la municipalité s'y dérouleront. Par contre, quelques périodes d'utilisation demeurent disponibles soit pour une réservation sporadique ou saisonnière. La plupart des sports sont réalisables à l'intérieur du gymnase. Les tarifs de location sont établis en fonction du type d'activité et de la durée de celle-ci. Voici la grille de tarification générale qui a été établie:

Groupe ou individu non-résident : 27 \$/h;

Groupe ou individu résident : 20 \$/h;

Individu, groupe ou organisme de loisirs ou communautaire, composé majoritairement de personnes âgées de moins de 18 ans ou plus de 65 ans: 15 \$/h.

Aréna Côte-de-Beaupré

PATINAGE LIBRE

Dimanche : 14 h 15 à 15 h 30

Admission : Gratuite pour tous

N.B. Annulé lors d'activités spéciales

Visitez notre site Internet : www.arenacb.qc.ca

Accès-Loisirs Côte-de-Beaupré

Venez chercher votre activité de loisir gratuitement! Vous désirez participer à des activités de loisirs? Vous êtes en situation de faible revenu? Présentez-vous à l'un de nos points de service pour choisir votre ou vos activités gratuitement.*

Inscription automne 2016 :

Le mercredi 7 septembre 2016, de 10 h à 16 h 30 et le jeudi 8 septembre de 10 h à 16 h 30.

Point de service Beaupré : Ressources Familiales Côte-de-Beaupré (3 rue Fatima est)

Point de service L'Ange-Gardien : Centre Gérard-Miotto (1 rue des Loisirs)

Renseignements : 418 827-4625

Une initiative du regroupement de partenaires :

En collaboration avec

Accès-Loisirs Québec

www.accesloisirsquebec.org



Côte à Côte
en action

*Preuve de revenu et de résidence exigées à l'inscription



COURS OFFERTS À PROXIMITÉ

Patinage artistique

CPA CÔTE-DE-BEAUPRÉ Inscriptions 2016-2017 !

3 programmes sont offerts :

1- Programme Patinage Plus : Samedi de 11 h 20 à 12 h 20

Initiation de groupe au patinage, avec assistantes de programme 3 ans et plus, garçons et filles. Tout en s'amusant, votre enfant apprend différentes techniques : patinage avant, patinage arrière, arrêts, virages et encore plus !

Forfait Patinage Plus : 215 \$* **

Saison complète (10 septembre à mars)

Forfait Patinage Plus : 170 \$* **

Demi-saison avant les fêtes (10 septembre à décembre)

2- Programme Patinage Star : Lundi – Mercredi – Samedi

Leçons privées ou semi-privées avec l'équipe d'entraîneurs professionnels***. Perfectionnement des techniques de patinage. Possibilité de participer à des compétitions ou des tests de Patinage Canada.

*** Rémunération des entraîneurs aux frais des patineurs

Forfait Patinage Star : 270 \$* **

(3 septembre à mars)

3- Programme Yolande-Barrette/Solo : 1 fois par semaine

Pré-requis : Être inscrit au programme Patinage Plus.

55 minutes de leçons supervisées par une assistante de programme et de pratique libre

Dates approximatives : début novembre à fin janvier.

Forfait Yolande-Barrette/Solo (YOLO) : 80 \$

INSCRIPTIONS

Par la poste (formulaire disponible sur le site web : <http://cpacotedebeaupre.com>) :

CPA Côte-de-Beaupré

Aréna Côte-de-Beaupré

10991, boul. des Montagnards

Beaupré, QC, G0A 1E0

Chèque(s) à l'ordre de : CPA Côte-de-Beaupré

Pour informations : 581 702-0693 ou cpacotedebeaupre@hotmail.com

*Ajout de 10 \$ si après le 19 août 2016

**Sans participation à la campagne de financement : 45 \$ de plus



Projet Karibou

Activité de développement global chez les enfants de la Côte-de-Beaupré, Karibou est un programme d'activités motrices pour les enfants de 1 an à 5 ans accompagnés par leurs parents. Karibou est un programme clé en main pour Ressources Familiales Côte-de-beaupré et ses partenaires car il comprend la formation des animateurs, les cahiers d'observation pour les parents et un site internet pour les enfants avec des activités.

Actuellement les partenaires désirent offrir une programmation complémentaire tout en considérant les points suivants :

- ⇒ avoir des ressources humaines provenant de notre milieu, ainsi les partenaires préservent l'expertise dans la communauté;
- ⇒ offrir un programme ayant un contenu et un site internet préparé pour les animateurs et les parents, ainsi les partenaires cherchent à diminuer les coûts de préparation des animateurs et aident à un équilibre budgétaire;
- ⇒ a ville de Beaupré érige un nouveau bâtiment des loisirs et les partenaires utilisent un momentum de l'inauguration du nouveau emplacement afin d'offrir un nouveau programme aux familles;
- ⇒ les partenaires désirent valoriser la complémentarité des services entre eux afin que la pérennité du projet persiste par le partage des coûts.

PARTENAIRES

Ressources Familiales Côte-de-Beaupré est le responsable du projet afin de faire les demandes de soutien au programme, le porteur de licence et le responsable des ressources humaines.

La Ville de Beaupré par son directeur des loisirs est un partenaire financier pour l'achat de la licence, pour un prêt d'un site, pour un prêt de matériel et une publicité dans la programmation aux citoyens.

La municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges par le directeur des loisirs est un partenaire pour l'achat de licence, prêt de matériel et la publicité par la programme des loisirs aux citoyens.

Les municipalités de Saint-Tite-des-Caps et de Saint-Joachim par le directeur général sont des partenaires pour l'achat de licence, prêt de matériel et la publicité par la programme des loisirs aux citoyens.

Estimé des coûts de licence pour 1 site sur 3 ans

Coût	RFCB	Beaupré	Saint-Ferréol-les-Neiges	Saint-Tite-des-Caps/ Saint-Joachim
An 1 1950 \$ +tx	752 \$	752 \$	251 \$	251\$ chacun
An 2 2145 \$ +tx	827 \$	827 \$	276 \$	276 \$ chacun
An 3 2360 \$ +tx	910 \$	910 \$	304 \$	304 \$ chacun
Location salle		25 \$ x 20= 500 \$		
Honoraires animatrices	3360 \$ par an			
Total : 6455 \$ +tx	12569 \$ taxes incluses	2989 \$ taxes incluses	831\$ taxes incluses	831 \$ chacun sur 3 ans

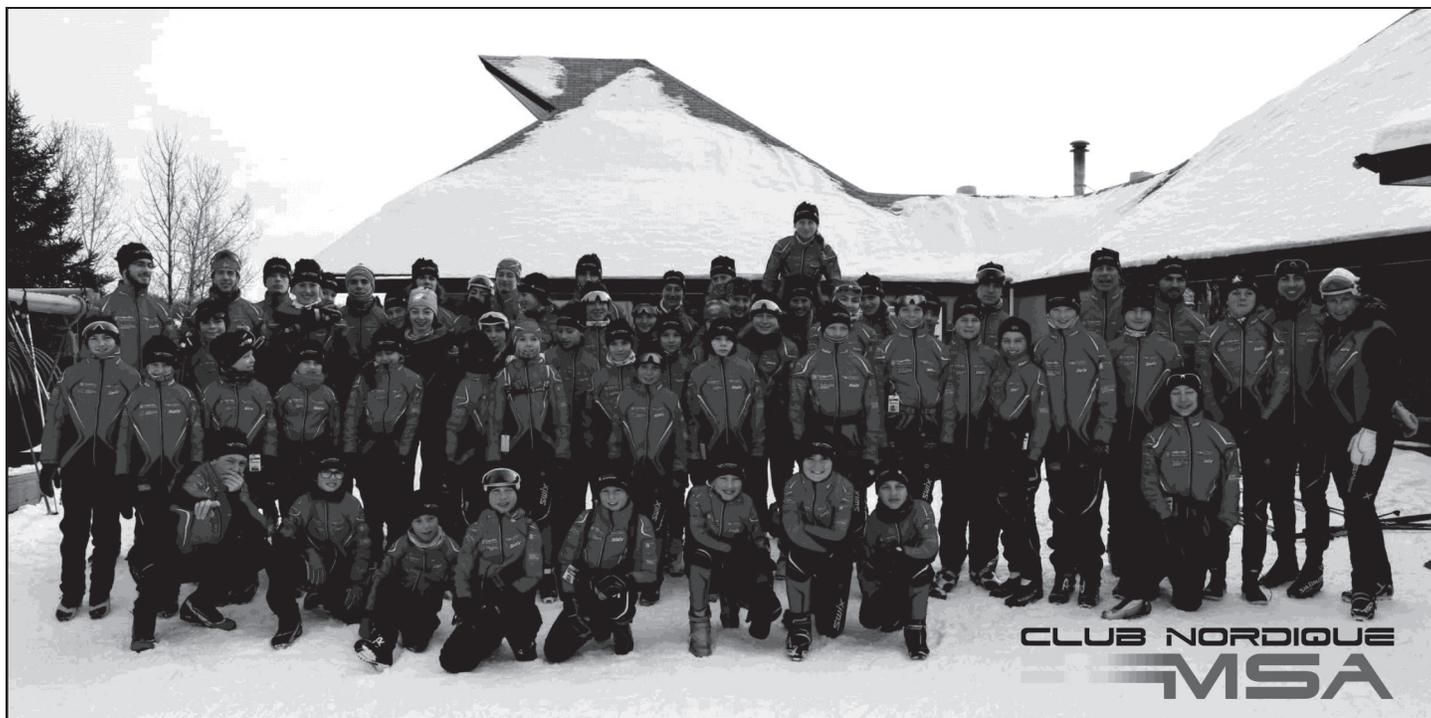
Merci de votre collaboration,

Natacha Battisti, directrice RFCB

418-827-4625 - direction@rfcb.ca



Programmes du Club nordique Mont-Sainte-Anne



Le CNMSA vous invite à skier au centre de ski de fond du rang St-Julien. Enfants, adolescents et adultes, débutants à avancés, rejoignez-vous au CNMSA !

Récréatif/Jeunes École de ski de fond PAT (programme d'apprentissage technique) - groupe Jeannot Lapin, Jackrabbitt ou En piste. Les cours ont lieu le dimanche de 13h à 14h30 et débutent le 8 janvier 2017. Les inscriptions pour ce programme se terminent le 23 décembre 2016. Information : jackrabbitt@clubnordiquemsa.ca

Compétitif/Jeunes Équipe de compétition (séances d'entraînement et encadrement aux courses). La session automne-hiver débute le 18 septembre 2016. Information : competitiv@clubnordiquemsa.ca

**CLUB NORDIQUE
MSA**

École de ski de fond Cours offerts par des moniteurs certifiés pour skieur de tout âge. Information : ecole@clubnordiquemsa.ca

Préparation ski Entraînements comprenant course à pied, jeux d'équipe, stations d'exercices de musculation, circuits training et ski imitation avec l'équipe de

compétition (groupe pee wee et midget).
Information : competitiv@clubnordiquemsa.ca

Inscriptions et informations générales :
clubnordiquemsa.ca

Écrivez-nous : info@clubnordiquemsa.ca



Vivre au coeur de la *nature*

École de musique Côte-de-Beaupré

Description : Depuis plus de 36 ans l'École de Musique Côte-de-Beaupré offre des **cours de piano, guitare, violon et de chant** dispensés par des professeurs qualifiés et expérimentés et à prix concurrentiels. L'éducation musicale dispensée se veut personnalisée selon les intérêts et aptitudes de chaque élève. En tant qu'organisme culturel, nous souhaitons contribuer au développement personnel des enfants et des adultes par l'apprentissage d'un instrument de musique. Les élèves seront invités à se produire lors de concerts ce qui contribue à leur motivation et leur persévérance. Les cours sont disponibles en format individuel ou semi-privé (2 personnes). Il y en a pour tous les goûts.

Instrument : piano, guitare, violon et chant.

Clientèle : Enfants à partir de 5 ans
Adultes de tout âge

Jour et heure : Parascolaire du lundi au jeudi de 15 h 30 à 17 h (individuel ou cours de groupe disponible selon la demande) ou du lundi au jeudi de 17 h à 20 h

Début des cours : la semaine du 12 septembre 2016

Durée : Inscription annuelle 30 semaines (septembre à mai)
Inscription Automne 2016 (14 semaines)
Inscription Hiver 2017 (16 semaines)

Inscription : Via Internet : <http://ecolemusiquebeaupre.com/inscription.php>
Ou sur place le mardi 6 septembre de 18 h à 20 h
À L'École La Châtelaine, 273 rue du Couvent à Château-Richer ou à l'Hôtel de ville de Saint-Ferréol-les-Neiges, 33 rue de l'Église à Saint-Ferréol-les-Neiges

Lieu : Hôtel de ville de Saint-Ferréol-des-Neiges

Coût :

Durée des cours	Inscription annuelle*	Automne 2016	Hiver 2017
30 minutes	432 \$	224 \$	256\$
45 minutes	607,50 \$	315\$	360\$
60 minutes	729\$	378\$	432\$

*Applicable en septembre uniquement

Cours semi-privé (2 personnes) également disponible à moindre coût. Renseignez-vous !

Contact : info@ecolemusiquebeaupre.com ou téléphone 418-827-5151 ou via Facebook



École de
MUSIQUE
Côte-de-Beaupré



Nouveau programme d'activité à Saint-Ferréol-les-Neiges**Leçons de guitare classique, acoustique ou électrique en individuelle**

Formule de cours individuels qui permet d'offrir à l'élève un enseignement parfaitement adapté à ses besoins, peu importe son âge, son niveau, ses goûts musicaux ou ses objectifs d'apprentissage.

Clientèle : Adultes, adolescents

Jour et heure : Samedi matin

Ratio (min. max.): Aucun maximum selon la demande

Automne (début) : Du 5 septembre au 19 décembre

Hiver (début) : Du 9 janvier au 19 juin

Durée : leçon de 30 minutes ou de 1 heure.

Coût : 25 \$ de l'heure par personne

Lieu : Hôtel de ville

Leçons de guitare parascolaire

En petit groupe, l'élève a la possibilité de s'initier à son instrument ou de parfaire ses connaissances. Le programme couvre la théorie de base et inclut des exercices pratiques adaptés à l'élève. Chaque participant doit apporter son instrument.

Clientèle : Jeunes du primaire et secondaire

Jour et heure : lundi et jeudi sur les heures de dîner ou après l'école

Ratio (min. max.): 10 personnes maximum par groupe

Automne (début) : Du 5 septembre au 19 décembre

Hiver (début) : Du 9 janvier au 20 mars (première session) / Du 27 mars au 12 Juin (deuxième session)

Durée : Session automne 15 cours

Coût : Leçon de groupe 15 semaines 125 \$ par personne / Leçon de groupe 12 semaines 100 \$ par personne

Lieu : Hôtel de ville

Ressources familiales Côte-de-Beaupré

Depuis 18 ans, l'organisme communautaire RFCB entretient une présence significative auprès des familles sur la Côte-de-Beaupré.

RFCB s'adresse aux familles de la Côte-de-Beaupré, par des activités et des services axés sur l'entraide, l'accompagnement, la formation et la socialisation. L'organisme vise à soutenir les habiletés parentales tout en favorisant le développement global des enfants de 0 à 12 ans.

Des services qui répondent aux besoins du milieu par notre programmation des activités et notre implication par des projets avec nos partenaires. Les activités en matière de sécurité alimentaire concernent les cuisines collectives à Beaupré et à Saint-Tites-des-caps. Des ateliers culi-

naires sont offerts aux enfants de 6-12 ans accompagnés d'un parent. Nos projets de jardins collectifs se font à Beaupré et à Saint-Ferréol-les-Neiges. Et tout au long de l'année, l'organisme offre du dépannage alimentaire.

Notre halte-garderie communautaire « Les p'tites merveilles » est un service de garde ponctuel, souple et accueillant avec des personnes qualifiées. La halte-garderie est ouverte à l'année du mardi au vendredi de 8 heures à 17 heures. Une inscription est nécessaire afin d'avoir accès au service pour des parents pouvant avoir des besoins.

Nos activités parent-enfant visent à développer les habiletés parentales, à faire la promotion de la santé et du développe-



ment global chez l'enfant. Les inscriptions se font en septembre et en janvier mais il est possible de s'inscrire en cours d'année.

Vous désirez de l'information, nous rejoindre au 418 827-4625 ou par Courriel: info@rfcb.ca.

Au plaisir de vous rencontrer !

Natacha Battisti

Directrice RFCB



La Grande Ferme de Saint-Joachim

ACTIVITÉS GRATUITES POUR LES FAMILLES DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ

La Fête des Récoltes



24-25 septembre 2016 de 11 h à 16 h

Auto-cueillette de légumes

Tour de tracteur

Atelier de dessin et maquillages

Bulles géantes et autres jeux extérieurs

Animation avec Général Patente

Visite guidée de la nouvelle maison!

Service de restauration sur place

Le Marché d'automne

Dans le décor enchanteur de La Grande Ferme avec le passage des oies blanches. Plusieurs kiosques avec des produits uniques des agriculteurs et producteurs de la Côte-de-Beaupré vous attendent. Auto-cueillette de légumes, musique et animation avec des personnages historiques. Service de restauration sur place avec menu traditionnel et tourtière à l'oie. Goûtez à l'audacieuse Tourtine! Visite guidée du site et de l'exposition.

Samedi 8 octobre de 10 h à 17 h

Dimanche 9 octobre de 10 h à 17 h

Lundi 10 octobre de 10 h à 15 h



Information : 418-827-4608

www.lagrandeferme.qc.ca

La Grande Ferme de Saint-Joachim
sur Facebook



**AU CROSS COUNTRY DU
CLUB NORDIQUE MONT-STE-ANNE**

DIMANCHE 16 OCTOBRE 2016

500 M 1,5 KM 3,5 KM 7 KM

Départ au rang St-Julien (chalet de ski de fond)

Premier départ à 9h30

Nombreux prix de présence

Information sur les programmes du Club MSA

Casse-croûte (produits maison)

Frais d'inscription très abordables

Inscrivez-vous en ligne :

www.circuitdescouleurs.com/evenements/calendrier/

Questions sur le Club Nordique MSA ?

info@clubnordiquemsa.ca

BAZAR DE SKI DE FOND



APPORTEZ VOS ÉQUIPEMENTS

À VENDRE DÈS 7H30 LE

MATIN DE LA COURSE.



**CLUB NORDIQUE
MSA**



Nouvelles de la Maison des jeunes La Zone

JARDIN COMMUNAUTAIRE

La Maison des Jeunes a participé au jardin communautaire de Saint-Ferréol-les-Neiges en ayant sa parcelle de jardin pour l'été 2016. Les jeunes ont appris à cultiver des légumes. La cueillette se fera dans les prochains jours.

PROJET GRAFFITI

Le 4 juillet dernier a eu lieu un atelier de graffiti à la Maison des Jeunes de Saint-Ferréol-les-Neiges. Les jeunes ont eu droit à un atelier de 2 heures qui comprenait des techniques de création, l'histoire du graffiti, la culture reliée au graffiti mais également de la sensibilisation au vandalisme. Le projet a donné la possibilité à des jeunes de pratiquer le graffiti sur un mur autorisé de la Maison des Jeunes. Comme finalité au projet, le graffeur a fait une fresque dans la Maison des Jeunes

PROGRAMME ANIMATION-ÉCOLE

Pour une 5^e année, la Maison des Jeunes donnera des ateliers de prévention dans les classes de 5^e et 6^e année des écoles Cap-des-Neiges I et II dès la fin du mois de septembre. Au courant de l'été, la direction de la Maison des Jeunes en partenariat avec celle de l'Île d'Orléans, a révisé les ateliers afin de les mettre à

jour et a créé de nouveaux ateliers. Le programme comportera dorénavant les thèmes suivants :

- ⇒ La pression des pairs
- ⇒ La communication
- ⇒ L'utilisation d'internet
- ⇒ L'image corporelle
- ⇒ Les 7 manifestations de la violence
- ⇒ La gestion d'un conflit
- ⇒ Les relations amoureuses
- ⇒ Le passage du primaire au secondaire
- ⇒ La gestion du stress

POUR NOUS JOINDRE :

Maryse Néron, directrice

Mathieu Paquet, coordonnateur à l'animation

Par téléphone :
418-826-3107

Par courriel : mdjlazone@hotmail.com

Sur notre site internet :

www.mdjlazone.ca.sitew.com.

Via notre page Facebook.

Qu'est-ce qu'une Maison des Jeunes?

C'est un lieu conçu pour toi où tu peux rencontrer d'autres jeunes et participer à différentes activités. Si tu as entre 11 et 17 ans, tu peux fréquenter la Maison des Jeunes et ce, sur une base volontaire. Cet endroit t'appartient et est en fonction de tes goûts et intérêts. La Maison des jeunes est supervisée par une équipe d'animation dynamique et professionnelle et son bon fonctionnement repose sur une relation de confiance et de respect entre toi et les animateurs.

Horaire

Dès le 6 septembre 2016

Saint-Ferréol-les-Neiges
(16, rue des Lupins)

Lundi : 18 h à 22 h

Mercredi : 18 h à 22 h

Vendredi : 18 h à 22 h

Saint-Tite-des-Caps
(232, avenue Royale)

Mardi : 15 h à 22 h

Mercredi : 18 h à 22 h

Samedi : 18 h à 22 h

Programmation septembre

Retour à l'horaire normal le mardi 6 septembre

Retour des mercredis et jeudis soirs au gymnase de l'école primaire.

Ces activités restent à confirmer, informez-vous à votre Maison des Jeunes, visitez notre site internet au

www.mdjlazone.ca.sitew.com ou notre page FACEBOOK .



Unité pastorale de la Côte-de-Beaupré

1. INITIATION À LA VIE CHRÉTIENNE : Catéchèse

Vous avez des enfants du primaire de 3^e à 6^e année ou des jeunes du secondaire et vous souhaitez qu'ils connaissent Jésus et son Église. Vous désirez aussi célébrer avec eux les sacrements (**Pardon, Eucharistie, Profession de Foi et Confirmation**), ces signes de Sa présence avec nous.

Voici une invitation pour vous. Nous vous offrons une démarche à travers des récits bibliques de personnes qui ont fait l'expérience de Dieu dans leur vie.

IVC de la Côte de Beaupré (sur Facebook)

CHOIX DE 3 DATES - Nouvelles inscriptions seulement

Le mercredi 14 septembre 2016, de 18 h 30 à 20 h; Le lundi 19 septembre de 18 h 30 à 20 h ou le mardi 20 septembre de 18 h 30 à 20 h.

LIEU DES RENCONTRES : Séminaire St-Alphonse (10026 avenue Royale Sainte-Anne-de-Beaupré)

COÛT POUR L'INSCRIPTION: 40 \$ par enfant; 60 \$ pour 2 enfants de la même famille.

Ne pas oublier de fournir une copie du certificat de baptême pour toute nouvelle inscription. **Pour toute information supplémentaire, communiquez avec Mme Sylvie Champagne au 418-827-3781**

2. MESSE PARENTS-ENFANTS

Pour permettre aux jeunes parents avec leurs enfants de célébrer leur foi en Jésus, nous vous offrons quelques fois dans l'année une messe spéciale.

La première messe aura lieu dans chacune de nos églises durant la fin de semaine du 1^{er} et 2 octobre. À cette oc-

casion, nous bénirons les sacs d'école des jeunes (l'apporter lors de la messe).

NOUVEL HORAIRE DES MESSES DOMINICALES - EFFECTIF dès les 17 et 18 SEPTEMBRE 2016

BLOC -A

Samedi 16 h, Beaupré; Dimanche 9 h, Saint-Tite-des-Caps; Dimanche 10 h 30 Saint-Ferréol-les-Neiges

BLOC -B-

Samedi 16 h, Château-Richer; Dimanche 9 h 30, Sainte-Anne-de-Beaupré; Dimanche 10 h 45, Saint-Joachim

3- CÉLÉBRATIONS POUR LES DÉFUNTS DE L'ANNÉE (de septembre 2015 à août 2016)

Comme le veut la tradition, nous soulignons en septembre les défunts de l'année. Voici les dates de ces célébrations à votre église paroissiale. Après la messe, nous vous invitons à vous rendre au cimetière pour un temps de recueillement et de prière.

Le dimanche 11 septembre à 10 h 45 : Église de Beaupré; à 14 h : Sainte-Anne-de-Beaupré au cimetière.

Le dimanche 18 septembre à 9 h : Église de Saint-Tite-des-Caps.

Le dimanche 25 septembre à 14 h: Château-Richer au cimetière; à 10 h 45 : Église de Saint-Joachim; à 10 h 30 : Église de Saint-Ferréol-les-Neiges

4- S'IMPLIQUER DANS SA PAROISSE

Une paroisse ne pourrait exister et se développer sans l'apport des compétences et de la disponibilité des nombreux bénévoles. Il est démontré que faire du bénévolat rapporte sur le plan personnel,

autant sinon plus, aux personnes impliquées qu'à celles qui reçoivent les services des bénévoles.

Le bénévolat est en grande partie responsable de la bonne marche de l'église; alors si vous désirez vous joindre à l'équipe des bénévoles de votre paroisse, n'hésitez pas à communiquer avec nous. On peut rendre service dans les domaines suivants : lecteurs aux messes, ministres de communion, membre de l'équipe d'animation locale de sa paroisse, St-Vincent de Paul, catéchètes, pastorale du baptême... et bien d'autres secteurs paroissiaux. Merci à l'avance pour votre soutien et votre collaboration.

5- ÉQUIPE D'ANIMATION LOCALE

Partageant la responsabilité de l'équipe pastorale de la paroisse, cette équipe est composée de personnes baptisées non rémunérées dont le service est reconnu par l'archevêque du diocèse de Québec, Mgr Gérald Lacroix.

Cette équipe a besoin présentement de nouveaux membres qui pourront aider vos prêtres à poursuivre leur mission. En ce moment, Mme Émilienne Renaud assure une présence constante dans les différents projets pastoraux mais il faudrait que d'autres personnes viennent la seconder. Pensez-y et, si vous voulez en savoir plus, venez en parler avec le père Jacques.

Votre équipe pastorale,

Jacques Fortin, prêtre-curé

418-827-2885

Joseph Thuong, prêtre-vicaire

418-827-2885

Jean-Claude Nadeau, prêtre collaborateur

418-827-2885

Sylvie Champagne, intervenante en pastorale

418-827-3781





Notre horaire

Heures d'ouverture :

MARDI : 14 h à 16 h 30

MERCREDI : 18 h 30 à 20 h

JEUDI : 18 h 30 à 20 h

SAMEDI : 14 h à 16 h 30

DIMANCHE : 14 h à 16 h 30

Veillez noter que la bibliothèque a repris son horaire régulier depuis le 6 septembre.

Rappel

Vous pouvez toujours rapporter les volumes et CD terminés au secrétariat de la municipalité, aux heures d'ouverture des bureaux.

Vous pouvez renouveler vos prêts par Internet, à l'aide de votre NIP, ou encore en téléphonant à la bibliothèque, au numéro 418 826 3540, ceci **afin d'éviter les frais de retard**. Les biens réservés par un autre abonné ou encore les biens obtenus grâce à un prêt entre bibliothèques ne peuvent cependant être renouvelés. Tous les prêts - CD, magazines, romans, documentaires et BD, nouveautés ou titres plus anciens, autant pour les jeunes que pour les adultes - **sont gratuits**. En tout, plus de 10 000 titres!

L'abonnement à la bibliothèque est gratuit. À vous d'en profiter !



Journée de la culture de Saint-Ferréol-les-Neiges

L'événement se tiendra dimanche le 2 octobre, de 9 h 30 à 16 h 30, dans le cadre des Journées de la culture 2016. L'édition de cette année se déroulera sous le thème de la musique.

Au programme de la journée, Country, Gospel, Mariachis, Tintamarre, Concert de l'ensemble vocal Arc-en-Sons, en plus des conférences, prestations diverses, expositions, dégustations, démonstrations, ateliers et rencontres avec des gens passionnés et talentueux de chez nous. Il y aura des activités pour tous, de 7 à 77 ans comme le veut la publicité. Vous retrouverez avec plaisir les vélos-smoothies. Les heures d'ouverture de la bibliothèque seront élargies pour l'occasion. Une journée festive et variée à ne pas manquer!

Surveillez notre publicité et l'Infolettre de la municipalité pour avoir plus de détails.



Bénévoles recherchés

L'équipe des bénévoles de la bibliothèque recherche des bénévoles pour aider à l'organisation d'activités culturelles pour la population. Nous recherchons des personnes prêtes à faire profiter la communauté de leur expérience ou de leur talent d'organiseurs et à apporter leurs idées et, surtout, leur aide. Ce travail de collaboration se déroule en équipe et dans la bonne humeur.

Alors, vous avez des idées ou plein de bonne volonté? Ne restez pas dans l'ombre! Si l'aventure vous intéresse, téléphonez-nous au 418-826-3540 ou communiquez directement avec Mme Lucie Paquet à l'adresse suivante : lucie.paquet@hotmail.com.

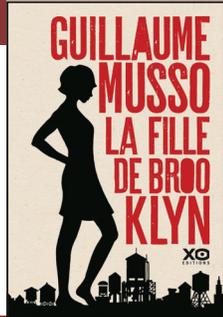




Nos suggestions de lecture

MUSSO, GUILLAUME : *La fille*

Note de l'éditeur : « Intrigue diabolique, personnages uniques et attachants, suspense de tous les instants : avec La fille de Brooklyn, Guillaume Musso signe l'un de ses romans les plus ambitieux et les plus réussis. »



PARK, LINDA SUE : *Révélation aux Caraïbes*

KORMAN, GORDON : *Au sommet de l'Everest*

Voici les tomes 8 et 9 de cette série destinée aux jeunes de 10 ans et plus.

À sa mort, Grace Cahill, chef de la riche famille Cahill, laisse à ses héritiers un dilemme étrange. Ils ont cinq minutes pour choisir l'une des deux options suivantes :

1^{ère} option : Empocher un million de dollars et renoncer à la course aux 39 clés.

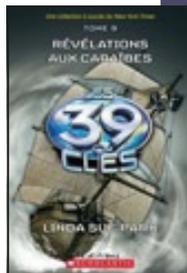
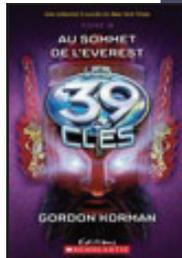
2^e option : Obtenir la première clé d'un mystère, un indice pouvant conduire à un trésor inestimable, conférant une puissance inimaginable...

Amy et Dan Cahill ont grandement besoin d'argent, mais pourquoi leur grand-mère leur a-t-elle lancé ce défi? Cinq minutes de réflexion...

Ils laissent deux millions de dollars partir en fumée et se lancent dans la course!

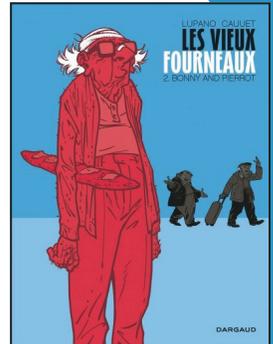
Participe à la chasse aux 39 clés!

- Trouve les indices dans les livres;
- Complète les missions et réponds aux jeux-questionnaires afin d'y trouver d'autres indices.



LUPANO, CAUET : *Les vieux fourneaux*

Note de l'éditeur : « Déjà le deuxième tome des Vieux Fourneaux ! Lupano et Cauet décrivent avec toujours autant de drôlerie la chute libre de notre société. Restent Mimile, Antoine, Pierrot et ses anars malvoyants pour redresser la barre. Un versement inattendu de la « finance carnassière » arrive à point nommé, mais réveille également de douloureux souvenirs pour Pierrot. Sa muse libertaire, Ann Bonny, réapparaît. »



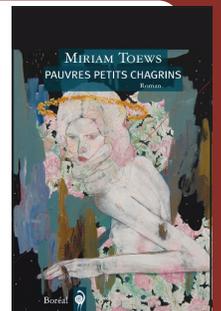
DESJARDINS, MARIE : *Ellesmere*

Résumé de l'éditeur : « L'île la plus au nord de l'Arctique. Le théâtre d'une tragédie humaine. Au cours des années 1950, le gouvernement canadien y a sauvagement déporté une centaine d'Inuits pour assurer la souveraineté territoriale du pays. Bien plus tard, mon frère Jess - sombre héros de mon histoire et de celle de ma sœur - s'y est réfugié pour échapper aux conséquences de ses crimes. (...) »



TOEWS, MIRIAM : *Pauvres petits chagrins*

Notes de l'éditeur : « Elf et Yoli. Deux sœurs, deux amies. Elfrieda, pianiste de renommée mondiale mariée à un époux formidable, veut mettre fin à ses jours. Yolandi, divorcée, sans le sou, multipliant les aventures sans lendemain, fait tout son possible pour maintenir sa grande sœur en vie tout en tentant de gérer le chaos de sa propre existence. »





Collecte de sang

Le 15 août dernier, avait lieu une collecte de sang sur le territoire de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, 32 donateurs ont généreusement donné de leur sang et de leur temps. L'objectif de cette collecte était de 35 donateurs. Je tiens à remercier les nombreux bénévoles qui ont fait de cette collecte une réussite. Martin Pouliot.



Envoi du journal Le Sommet

Nous vous rappelons que les éditions de notre journal sont disponibles sur le site internet de la municipalité au www.saintferreollesneiges.qc.ca sous l'onglet journal municipal. Les propriétaires non résidents qui souhaitent recevoir le journal Le Sommet devront en aviser la municipalité par écrit ou par courriel à l'adresse info@saintferreollesneiges.qc.ca.



Inscriptions - loisirs automne

RÉSIDENTS

Le jour : mardi et mercredi 13 et 14 septembre 2016 de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30,

Le soir : mercredi 14 septembre 2016 de 18 h 30 à 20 h.

NON-RÉSIDENTS

Jeudi 15 septembre 2016 de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h30

LE Sommet

La prochaine parution du journal Le Sommet se fera en décembre :
Vous avez des commentaires ou des suggestions ? Écrivez nous info@saintferreollesneiges.qc.ca